



Chevilly-Larue le journal

mensuel d'informations municipales
n° 131 - avril 2012

Prolongement de la ligne 14
Direction Chevilly-Larue

Dossier pages 7 à 12

Drame de Toulouse et Montauban : Christian Hervy en appelle à la dignité, au recueillement et à la fraternité

Le drame de Toulouse et de Montauban vient de s'achever avec la mort d'un assassin, tueur d'enfants. Cette issue, qu'à bon droit les forces de sécurité n'avaient pas souhaité, met fin à la peur. Pour autant, elle ne met pas fin à la douleur des familles des victimes, devant lesquelles Christian Hervy, le Maire et Conseiller général délégué, s'incline et auxquelles il adresse la compassion et la solidarité des élus de Chevilly-Larue. Il tient à saluer le courage, la ténacité et le professionnalisme dont ont fait preuve les services de police et du renseignement, la rapidité remarquable avec laquelle ils ont pu identifier le meurtrier. En accomplissant leur devoir, plusieurs policiers ont été blessés, dont un gravement. *« Notre solidarité et notre gratitude leur est acquise car ils ont en l'occurrence servi avec abnégation la cause de l'État, celle de l'intérêt général et de la sécurité publique »,* explique Christian Hervy. *« Je refuse qu'en pareille circonstance, alors que nous sommes à l'heure de la peine et du deuil, de tels événements soient exploités à des fins politiciennes. Je m'élève avec la même rigueur contre la forfaiture qui consiste à prendre prétexte de la folie meurtrière d'un fanatique pour s'attaquer aux libertés de tout notre peuple. J'appelle à la dignité, au recueillement et à la fraternité, dans le respect des victimes et de la souffrance infinie de leurs proches ».* ●

Le Journal de Chevilly-Larue
Magazine mensuel d'informations municipales
N°131
Directeur de la publication : Christian Hervy.
Directrice de la communication : Patricia Durand.
Rédactrice en chef : Géraldine Kornblum.
Photographe : Fanette Bruel
Ont participé à ce numéro : Michel Aumercier, Florence Bédouet, Chloé Cordon, Joëlle Cuvilliez, Marc Ellenberger, Antoine Ginekis, Léa Goutmann-Becker, Mira, Michaël Narradon, Philippe Stisi.
Secrétariat : Coline Petit
Conception : Anatome.
Mise en page : Spirale's
Photogravure et impression : imprimerie Grenier.
Direction de la Communication de la ville de Chevilly-Larue, 100, avenue du Général de Gaulle, 94 550 Chevilly-Larue.
Tél. : 01 79 61 63 10
Fax : 01 79 61 63 18
E-mail : communication@ville-chevilly-larue. fr
Mairie de Chevilly-Larue 88, avenue du Général de Gaulle 94 550 Chevilly-Larue
Tél. : 01 45 60 18 00







Le point de vue du maire



À l'heure où la gestion des affaires publiques occupe une place centrale dans le débat de l'élection présidentielle, il n'est pas sans intérêt d'examiner la gestion de notre commune et les choix qui l'orientent en regard de ceux qui prévalent où qui sont préconisés au niveau national.

La première réalité est le rôle que jouent des services publics de qualité pour assurer des droits et un niveau de vie supérieur à toutes les catégories de la population. Les tarifs modérés, voire la gratuité permettent à de nombreux Chevillais de bénéficier de la restauration scolaire ou d'un mode de garde, d'accéder à la médiathèque gratuitement, de pratiquer un sport, une activité musicale ou artistique sans avoir à débourser une somme élevée comme dans le privé. Et tout cela est possible grâce à un niveau d'équipement important et à des personnels compétents en nombre suffisant.

De la commune à l'État, gérer et décider avec les citoyens

Quelle différence avec des services de l'État de plus en plus exsangues du fait de la tristement fameuse RGPP (révision générale des politiques publiques ! Diminution continue des effectifs de l'Éducation nationale, de la police nationale, quasi disparition des services de l'Équipement. Au gré des privatisations et de la diminution drastique des effectifs de la fonction publique d'État, les citoyens ne trouvent plus le service, les réponses à leurs besoins.

Et pourtant, la dette publique de l'État ne cesse de croître, minée par les banques, par les cadeaux immenses faits aux plus riches et aux multinationales, par l'injustice fiscale, par la persistance d'un chômage et d'une précarité de masse. La presse relevait récemment qu'il n'en est rien à la commune de Chevilly-Larue où les emprunts dits « toxiques » n'ont pas droit de cité et où les réalisations sont principalement financées par un juste prélèvement sur les activités économiques.

La manière dont les décisions sont prises est une autre indication structurante. Dans notre commune, l'opinion des citoyens exprimée dans les réunions publiques ou les rencontres de quartier, à travers les conseils d'école, les comités de quartier, le mouvement associatif ou le mouvement syndical constituent la matière première de notre travail et de nos choix. Le citoyen d'abord, la démocratie toujours. Et une information municipale moderne, utile, au coût très modéré, parce que l'acte de citoyenneté a besoin d'une bonne information.

Au plan national, jamais la démocratie n'a été aussi malmenée avec un dialogue social au point mort, un mouvement associatif méprisé, un Parlement réduit au rôle de chambres d'enregistrement, une absence totale de concertation sur les grands sujets de société avec les intéressés. La crise politique et institutionnelle qui en résulte condamne des structures archaïques et appelle un souffle démocratique nouveau.

Ainsi, un bon budget, ce n'est pas seulement un acte de saine gestion. C'est aussi, et inséparablement pour que cela ait du sens, un ensemble de choix tourné vers les habitants, leurs besoins et leurs propositions, un ensemble qui respecte les engagements pris et qui s'oblige à une éthique démocratique, citoyenne et financière. 2012 sera à Chevilly-Larue, malgré toutes les difficultés, une année de progrès et de solidarité dans la gestion municipale. Cela peut être aussi une année de changement au sommet de l'État qui permette d'aller dans le même sens.

À vous de le dire.

Avec mon sincère dévouement,

Christian Hervy
Maire et Conseiller général délégué



L'Amicale des séniors a 40 ans !

Ils sont venus nombreux, très nombreux même, pour célébrer ensemble les 40 ans de l'association de l'Amicale des séniors le 24 mars au centre de loisirs, en présence de Christian Hervy, le Maire, et d'Élyane Darmon, conseillère municipale déléguée à la Vie associative locale et aux Vacances et loisirs des retraités. C'est sans doute avec un brin de nostalgie que les membres de l'association ont redécouvert l'histoire de l'association à travers une exposition riche en images, et c'est assurément le sourire aux lèvres qu'ils auront célébré ce moment particulier.



Banquet des aînés

L'ambiance était à la fête le 10 mars à l'espace Rungis, à l'occasion du banquet des aînés qui a, comme à l'accoutumée, fait carton plein ! Neuf cent joyeux retraités s'y sont retrouvés dans la convivialité qui caractérise cet évènement.
Au menu : spectacle de danses et de chansons, numéros de cirque, festin et valses endiablée sur la piste !
Cette année encore, les participants auront sans nul doute apprécié ce délicieux moment.



En visite au centre de tri

Le 13 mars, les retraités ont assisté à une visite du centre de tri de Rungis, organisée par Retraite active. L'occasion de découvrir grandeur nature le circuit des déchets de la poubelle au recyclage ! Une classe de l'école élémentaire Paul Bert A le lundi 2 avril et deux classes de l'école élémentaire Pasteur le jeudi 5 avril ont suivi le même chemin. Bien trier, cela s'apprend à tout âge.



Remise de la médaille de la ville à Henry Dugardin

Le 12 mars dernier, Henri Dugardin, ancien président de la section de Chevilly-Larue/ L'Haÿ-les-Roses du Secours populaire, s'est vu remettre la médaille de la ville pour son implication au sein de cette association. La cérémonie a eu lieu en présence de nombreux élus. *« Par votre action au sein du Secours populaire tout au long de ces 17 années, vous vous êtes mis au service de vos concitoyens et vous avez, sans compter, donné de votre temps et de votre énergie pour soulager la misère. Soyez-en aujourd'hui profondément remercié »* a déclaré Christian Hervy, le Maire, après avoir rappelé le contexte social actuel particulièrement difficile qui conduit de plus en plus de personnes à solliciter l'aide des associations caritatives.



50e anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie

La commémoration revêtait cette année un caractère particulier puisqu'il y a tout juste 50 ans, le 19 mars 1962 à midi, le « Cessez-le-feu » issu des accords d'Évian était proclamé et consacrait officiellement la fin d'un long conflit. Au cours de la cérémonie, les anciens combattants de la Fnaca et de l'Arac, les élus et les Chevillais présents ont déposé des gerbes à la plaque commémorative du rond-point du 19 mars 1962 puis au monument aux morts. *« La perte d'un enfant, d'un mari, d'un père est une blessure qui ne se referme pas, fut-ce après 50 années »*, a souligné Christian Hervy, le Maire. Un propos qui a résonné d'un écho particulier au lendemain des tueries de Toulouse et Montauban. *« Cette commémoration appartient par conséquent au devoir de mémoire indispensable au rétablissement d'un lien fraternel entre le peuple français et le peuple algérien (…) Le rétablissement de ce lien fraternel passe notamment par le choix d'une date de commémoration qui fasse sens et recueille le consensus. Le 19 mars est bien la seule et unique date pertinente pour célébrer la mémoire de ceux qui ont péri car c'est la date à laquelle se sont tues les armes ».*
Un propos également relevé par les représentants de la Fnaca et de l'Arac :
« 19 mars 1962, un indispensable rendez-vous mémoriel unissant toutes les cicatrices de la guerre d'Algérie, dans un esprit de tolérance. 19 mars 1962, une irremplaçable leçon d'Histoire dans une démarche du Souvenir, d'écriture de la Vérité, d'une page commune à l'Algérie et à la France, avec la volonté de croiser toutes les mémoires dans un esprit de réconciliation ».



Entreprenariat au féminin au Pôle d'économie solidaire

Le 16 mars, au Pôle d'économie solidaire, les femmes étaient sur le devant de la scène avec l'organisation d'une demi-journée autour du thème « L'entreprenariat au féminin ». La Journée internationale des droits des femmes avait en effet été quelques jours avant le prétexte pour le Pôle d'économie solidaire de lancer officiellement sa permanence d'accompagnement à la création d'activités pour un public prioritairement féminin. C'est ainsi qu'autour d'un goûter équitable, l'assemblée a abordé différents sujets, notamment celui de la mixité au sein de l'entreprenariat.



Inauguration du CILDT

Le 21 mars, Christian Hervy, le Maire, Claudine Cordillot, maire de Villejuif, Jean-Yves Le Bouillonec, maire de Cachan, Pierre Coilbault, maire-adjoint de L'Haÿ-les-Roses, et Richard Dell'Agnola, député du Val-de-Marne, ont participé à l'inauguration des nouveaux locaux du Conseil Intercommunal de Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie (CILDT). Cette structure assure un accompagnement anonyme et gratuit des personnes confrontées à des problèmes d'addictions.

CILDT – 50, avenue Karl Marx (01 58 46 10 83 – cildt.caarud@gmail.com)
Horaires : lundi, mardi et jeudi de 10h à 18h, mercredi de 14h à 18h et vendredi de 10h à 13h



Pour le devoir de mémoire

Vendredi 16 mars, quarante-quatre élèves des classes de 3e A et C du collège Jean-Moulin et leurs accompagnateurs se sont rendus au Mémorial de Caen. Avec un guide, ils ont visité l'espace consacré à la Seconde guerre mondiale et ont fait le tour des plages du débarquement des troupes alliées. L'occasion pour eux de (ré)apprendre que ce débarquement contre l'occupant nazi a débuté le 6 juin 1944 en Normandie. Ils ont ainsi vu la célèbre plage d'Omaha Beach et le port artificiel d'Arromanches qui avait été créé pour que le débarquement s'effectue dans de bonnes conditions. *« Le projet a été organisé dans le cadre de l'initiative que porte l'Union départementale des anciens combattants du Val-de-Marne sur le devoir de mémoire et cet épisode de notre histoire »*, précise Nathalie Rogues, professeur d'Histoire-Géographie. M. Lioust, président du Comité d'entente des anciens combattants, et Mme Gallet, secrétaire de l'association, ont accueillis sur place les élèves et accompagnateurs. *« Il y a eu un moment très fort pour les élèves, au cimetière américain de Colleville-sur-mer »*, précise Nathalie Rogues. *« L'association Les fleurs de la mémoire, qui fleurit les sépultures des soldats américains tombés au combat, a remis une rose à chaque jeune, qui l'a déposée au pied d'une tombe »*.

Erratum Comme nous l'avons relaté dans le numéro du mois dernier, l'ambiance était certes festive à la maison de retraite Saint-Jean Eudes le 21 février puisqu'une des pensionnaires, Mme Maria Le Néün, y fêtait ses 100 ans. Mais tout à la joie de cet anniversaire, nous n'avons pas fait attention qu'une erreur s'était glissée dans le texte. En effet, nous avons omis de mentionner le nom d'épouse de l'heureuse centenaire en ne l'appelant que par son nom de jeune fille, qui n'est pas son nom d'usage. Nous adressons toutes nos excuses à Mme Maria Le Néün et à sa famille.

Cap sur les Sorties des familles !

Futurs vacanciers, préparez-vous à réserver vos sorties des familles de l'été ! Cette année, la Municipalité propose quatre journées en bord de mer (assurément les pieds dans l'eau !). Direction Cabourg le 8 juillet, Villiers-sur-Mer le 22 juillet, Étretat le 5 août et Ouistreham le 19 août. Tarifs : gratuit pour les moins de 4 ans ; 5€ pour les 4 à 16 ans et les étudiants jusqu'à 20 ans ; 6€ pour les demandeurs d'emplois et 10€ pour les plus de 16 ans.

Ouverture des inscriptions le 4 juin les lundis, mercredis et jeudis matin à l'accueil de l'Hôtel de ville. 88, avenue du Général de Gaulle – 01 45 60 18 53



Le guide jeune est disponible

Vous avez entre 11 et 25 ans et souhaitez découvrir l'ensemble des animations et aides proposées par le service municipal de la Jeunesse (SMJ) ? Le guide *Jeunes mode d'emploi !* vient de sortir et est disponible dans tous les bâtiments publics de la ville. Ce guide présente l'ensemble du programme d'actions proposé par le SMJ ainsi qu'un carnet d'adresses utiles pour les jeunes à Chevilly-



en résumé

Le métro à Chevilly-Larue

Avec l'arrivée de la ligne de métro 14 qui reliera directement Paris à l'aéroport d'Orly, les Chevillais disposeront d'un nouveau mode de transport pour faciliter leurs déplacements. Un point sur l'avancée du projet.

Ligne 14

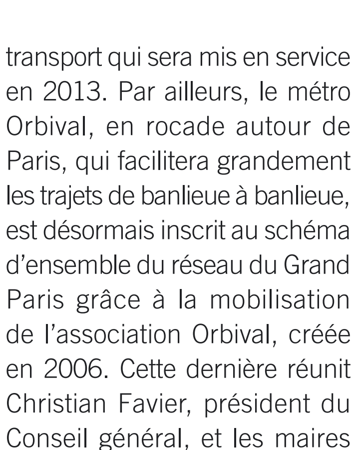
Le métro sur les rails

Les différentes batailles menées par la Municipalité et les habitants pour obtenir une infrastructure de transports en commun à la hauteur des besoins de sa population ont permis de développer peu à peu l'offre en la matière. Dernière victoire en date : l'obtention d'au moins une station de métro sur le territoire chevillais dans le cadre du prolongement de la ligne 14.


1

Victoire ! On le sait depuis mai 2011, les Chevillais ne se contenteront pas de regarder passer les rames de la ligne de métro 14, dont le prolongement d'Olympiades jusqu'à Orly a été acté dans le cadre du schéma d'ensemble du réseau de transports du Grand Paris. Une station au sud du Triangle des Meuniers et peut-être une autre, située aux abords des Sorbiers dans le quartier Lallier à L'Haÿ-les-Roses, permettront aux Chevillais de rejoindre Paris et l'aéroport d'Orly en moins de 10 minutes ! Une grande avancée qui modifiera totalement les habitudes de déplacements des usagers des transports en commun et incitera sans doute nombre d'automobilistes à abandonner leur voiture au profit du métro … pour le plus grand bien de leur porte-monnaie et de l'environnement. Avec l'arrivée du métro à Chevilly-Larue, l'avenir de la ville se redessine autour des futures stations qui deviendront de véritables lieux de vie et d'activité, dynamisés par de nouveaux aménagements urbains. Et c'est justement parce que les transports en commun sont de véritables lignes de vie, porteuses d'emplois et de développement économique, que les luttes pour son développement à Chevilly-Larue se sont succédé dans la persévérance et la détermination à faire valoir les besoins des habitants. Dès 1992 se créait ainsi l'Association pour le prolongement de la ligne 7, présidée par Guy Pettenati, l'ancien maire, et réunissant les maires des dix villes traversées. Une association qui a contribué par ses nombreuses actions à faire aboutir le projet du tramway et reste d'ailleurs fortement impliquée dans la phase de chantier de ce nouveau mode de transport qui sera mis en service en 2013. Par ailleurs, le métro Orbival, en rocade autour de Paris, qui facilitera grandement les trajets de banlieue à banlieue, est désormais inscrit au schéma d'ensemble du réseau du Grand Paris grâce à la mobilisation de l'association Orbival, créée en 2006. Cette dernière réunit Christian Favier, président du Conseil général, et les maires de trente cinq communes, dont Christian Hervy, le Maire. Avec le lancement de cartes pétition en faveur de la mise en œuvre de ce métro automatique, qui ont récolté près de 70 000 signatures, leur action a contribué à l'adoption par la Société du Grand Paris du tracé proposé par les élus locaux. Si l'arrivée du tramway en connexion avec le TVM améliorera considérablement l'offre de transport à Chevilly-Larue, l'arrivée du métro d'ici une dizaine d'années continuera de tisser la toile si précieuse au déplacement des Chevillais.

Léa Goutmann-Becker

« Avec l'arrivée du métro à Chevilly-Larue, l'avenir de la ville se redessine autour des futures stations qui deviendront de véritables lieux de vie et d'activité »



❶ Le 21 mai 2011, 300 habitants des communes de Chevilly-Larue, L'Haÿ-les-Roses et Villejuif s'étaient réunis à l'occasion d'une inauguration symbolique de la station Chevilly 3 communes afin de faire valoir son inscription au schéma d'ensemble du réseau de transports du Grand Paris.
❷ Avec l'arrivée du métro à Chevilly-Larue, les habitants pourront rejoindre Paris en 10 minutes chrono ! ❸ Les Chevillais n'ont pas manqué l'occasion d'exprimer leurs revendications concernant la construction du métro en souterrain, notamment lors du débat public organisé par la société du Grand Paris le 10 janvier 2011.



Dates clés

1992
Création de l'Association pour le prolongement de la ligne 7

2006
Création de l'association Orbival

10 janvier 2011
Débat public à Chevilly-Larue autour du réseau de transport du Grand Paris.

26 mai 2011
Adoption du schéma d'ensemble du réseau de transports du Grand Paris, actant définitivement le métro en rocade Orbival et le prolongement de la ligne de métro 14 jusqu'à Orly.

Sept. 2012 jan. 2013
Enquête publique dans le cadre du réseau de transports du Grand Paris.

2018
Date envisagée de la mise en chantier du prolongement de la ligne 14.*

*Ce calendrier de réalisation pourrait être avancé si le site de Thiais-Orly était retenu pour la construction du grand stade de rugby.

Parole d'élue

« La ligne 14 à Chevilly-Larue, ce n'est que justice ! »



André Deluchat, maire-adjoint délégué aux Transports collectifs

Le sud de l'Île-de-France a longtemps été abandonné en termes de développement des transports en commun. Ces dernières années, la politique en la matière s'est modifiée en notre faveur et ce n'est que justice : nous sommes tout de même le deuxième pôle économique de la région, il est logique que nous bénéficions du réseau de transports en conséquence ! Avec l'arrivée du T7 dans notre ville et, plus tard, de la ligne de métro 14, les Chevillais disposeront de deux nouveaux modes de transport adaptés aux différents besoins. Grâce au T7, ils pourront rejoindre les villes et les pôles économiques alentours, et avec le métro 14 Paris ne sera plus qu'à dix minutes de notre ville. Ces avancées sont le fruit de longues luttes menées par la Municipalité aux côtés des villes voisines et des acteurs économiques du territoire en faveur de l'arrivée du tramway, de la mise en œuvre du métro en rocade Orbival ou du prolongement de la ligne de métro 14. À chacune de ces étapes, les habitants ce sont également mobilisés pour obtenir ce qui leur revient de droit.

DEUX STATIONS POU

Station Min Belle Épine

Située aux abords de quartiers en devenir, la station Min Belle Épine (Min Porte de Thiais), dont l'emplacement exact est encore à l'étude, entrera en correspondance avec le tramway et le TVM.

La création de la station Min Belle Épine, (appelée plus couramment Min Porte de Thiais) constitue un enjeu de taille pour les Chevillais. En effet, elle s'inscrit dans un projet urbain en développement puisqu'elle permettra de desservir le futur éco-quartier du secteur Anatole France/Les Meuniers avec ses logements, ses bureaux et ses commerces. Si cette station a été définitivement actée dans le cadre du schéma d'ensemble du réseau de transport du Grand Paris, son emplacement exact est encore en discussion. Trois sites avaient été initialement proposés par le comité de pilotage de la station pour accueillir cette gare : la Porte de Thiais, le Cor de chasse, ainsi qu'un emplacement aux abords de la caserne des pompiers. Cette dernière option a été écartée lors des différentes études techniques, en raison des difficultés liées à sa réalisation. Deux emplacements sont donc actuellement à l'étude : la Porte de Thiais, en interconnexion directe avec le tramway et le TVM, et le Cor de chasse, le long de la RD7. Ce dernier emplacement, permettrait de desservir le centre commercial Belle Épine qui est porteur de 3 500 emplois et accueille 55 000 visiteurs par jour. L'implantation de cette station à cet endroit permettrait également, si la candidature de la ville était retenue pour la construction du grand stade de rugby (lire page 20-21), de fluidifier la circulation des piétons qui s'y rendront en renforçant son accès par une seconde station de métro (en plus de celle située au Pont de Rungis) et d'éviter à ses visiteurs d'avoir à traverser la RD7 pour rejoindre le métro. Un comité de pilotage se réunira avant l'été afin d'acter l'emplacement définitif de cette station. ● **L.G-B**



Parole d'expert

« Réfléchir dans l'intérêt du développement de chaque ville »

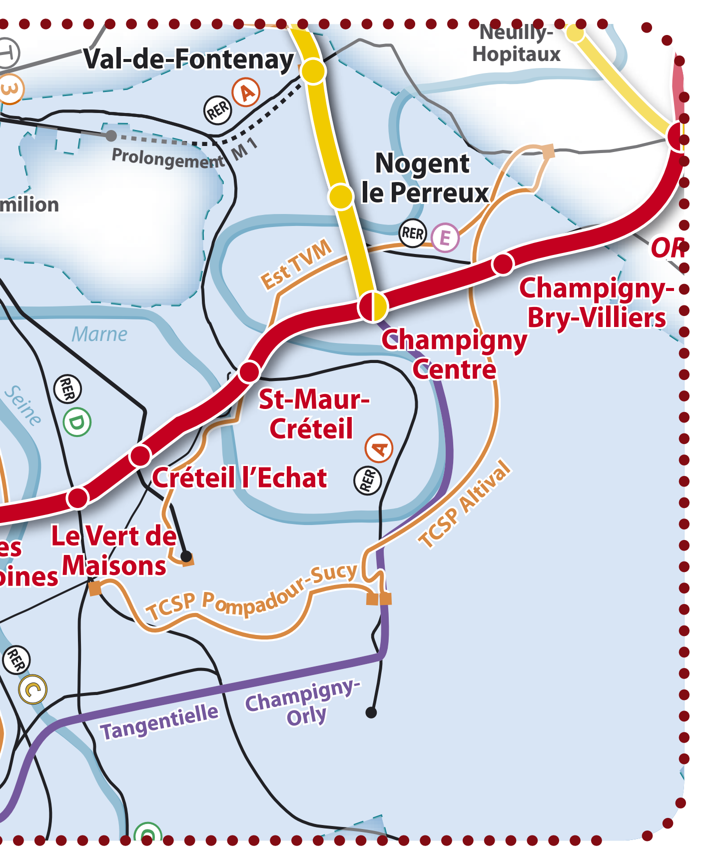


Christian Garcia, Directeur des Relations institutionnelles de la Société du Grand Paris

Les collectivités territoriales sont étroitement associées aux prises de décisions autour du réseau de transports du Grand Paris. Du débat public que nous avons organisé avec les habitants est ressorti un schéma d'ensemble de réseau de transports unique en Europe. Il y a un an, nous avons crée des comités de pilotage pour chacune des gares du tracé qui ont été identifiées en concertation avec les élus. Ceux-ci sont co-présidés par la Société du Grand Paris et les maires et réunissent d'autres acteurs institutionnels tels que la Région, le préfet ou la Ratp. Durant ces comités, les études techniques et les futurs projets urbains sont présentés afin de réfléchir à la fois au meilleur tracé et à la localisation précise de la gare dans l'intérêt du développement de chaque ville. Ces comités sont de véritables lieux de concertation et de transparence qui fonctionnent bien. Par ailleurs, si la station Chevilly 3 communes est encore inscrite à titre conservatoire aux côtés de quatre autres stations, elle est examinée avec la même attention que les gares définitives et est donc soumise aux même études que les autres. Car quand on décide de créer une station, il faut garder à l'esprit que c'est une infrastructure qui sera utilisée pendant les deux siècles à venir. Il faut donc mûrement réfléchir nos choix, d'autant que les sommes engagées dans ce projet sont très importantes.

Station Chevilly 3 communes

Si la création de la station Chevilly 3 communes n'est pas encore définitivement actée, la mobilisation des acteurs locaux ainsi que la qualité du travail partenarial entrepris avec la Société du Grand Paris lui permet de gagner chaque jour en légitimité.



La création de la station Chevilly 3 communes au carrefour de Chevilly-Larue, Villejuif et L'Haÿ-les-Roses avait été réclamée avec force par les élus locaux et les habitants des trois communes. Tel par exemple l'inauguration symbolique de cette station en mai 2011 ; l'événement avait réuni près de 300 personnes bien décidées à faire entendre leurs voix et reconnaître leurs besoins en termes de transports en commun. Cette mobilisation avait donc permis de faire inscrire cette station au schéma d'ensemble du futur réseau du Grand Paris, mais à titre conservatoire aux côtés de quatre autres stations en Île-de-France. Le 22 février dernier, le comité de pilotage de la station s'est réuni afin d'acter son emplacement exact. Ce comité de pilotage, constitué de représentants des trois communes concernées, du Conseil général, de l'association Orbival, des services de l'État et de la Société du Grand Paris, a ainsi étudié les différentes propositions d'implantation et rendu sa décision finale. Si la rue de Bicêtre à L'Haÿ-les-Roses avait longtemps été pressentie pour accueillir la station, un consensus a finalement émergé autour d'une implantation de cette gare aux abords du quartier de Lallier à L'Haÿ-les-Roses, à l'angle de la rue Paul Hochart et du quartier des Sorbiers. Cet emplacement, plus facile à aménager que la proposition initiale au 110, rue de Bicêtre, favoriserait d'autant les déplacements des Chevillais qu'il se situerait à proximité de la nouvelle résidence du Clos Saint-Michel et du quartier des Sorbiers actuellement en rénovation. La création de cette station, qui permettrait de desservir une zone d'habitat dense comptant plus de 30 000 personnes, constituerait par ailleurs une opportunité pour l'aménagement et le développement de ces quartiers populaires. Les élus de Chevilly-Larue, L'Haÿ-les-Roses et Villejuif entendent donc rester mobilisés pour faire valoir les besoins des habitants du territoire jusqu'à la prise de décision finale du Conseil de surveillance de la société du Grand Paris en juin prochain. ● **L.G-B**

Un vœu pour la station Chevilly 3 communes

Le 27 mars, le Conseil municipal a adopté un vœu en faveur de la confirmation définitive de la station Chevilly 3 communes par le Conseil de surveillance de la société du Grand Paris. Ce vœu a également sollicité l'exploration de nouvelles sources de financement de cette infrastructure, notamment par le biais de la taxation des plus-values immobilières réalisées lors des cessions qui interviendront dans le périmètre d'attraction des gares. Les grands aménageurs du pôle d'Orly (Aéroports de Paris, Semmaris, Silic, Sogaris, CCR Belle Épine) pourraient eux aussi contribuer au financement des gares qui desserviront ce territoire en développement puisque les programmes immobiliers envisagés à la faveur de l'accroissement de l'offre de transport étendra leur zone de chalandise. ●



Le métro entrera en interconnexion avec l'offre de transports déjà existante sur le territoire chevillais, comme avec le TVM par exemple.

Transports collectifs

Avec le métro, de nouvelles possibilités de déplacements

L'arrivée du métro à Chevilly-Larue offrira de nouvelles possibilités de déplacements et renforcera le maillage du territoire en interconnexion avec le TVM et le tramway.

Avec le prolongement de la ligne de métro 14 depuis la station Olympiades jusqu'à l'aéroport d'Orly, pour les Chevillais Paris ne sera plus qu'à 10 minutes de trajet ! Une avancée qui facilitera considérablement les déplacements de chacun puisque ce nouveau mode de transport a pour vocation d'assurer une liaison rapide entre la capitale et l'aéroport d'Orly via les grands pôles économiques du territoire. Le schéma d'ensemble du réseau de transports du Grand Paris prévoit ainsi la création d'au moins quatre stations sur son tracé, qui entreront en interconnexion avec le tramway T7 et le TVM, dont la mission est de relier les différentes villes de la zone. Cette nouvelle offre de transport permettra donc de créer un maillage efficace du territoire, tout en faisant la liaison entre des modes de transports diversifiés qui permettront de se rendre à peu près dans toutes les directions. Ainsi, les Chevillais pourront emprunter le TVM et le tramway à l'arrêt Min Belle Épine (Min Porte de Thiais) ainsi que le RER C à l'arrêt Pont de Rungis et le métro en rocade Orbival qui desservira les villes autour de la capitale à l'arrêt Villejuif-Gustave Roussy. Par ailleurs, Réseau Ferré de France prévoit d'ici une dizaine d'année l'implantation d'une gare TGV au niveau de l'aéroport d'Orly, qui évitera chaque année à 2,4 millions de voyageurs de transiter par les gares parisiennes et bénéficiera bien sûr aux Chevillais. Enfin, avec le prolongement au nord de la ligne 14, jusqu'à l'aéroport Roissy-Charles de Gaule, 50 km de lignes relieront d'un seul trait les deux grands aéroports de la Région parisienne. ● **L.G-B**

Parole de citoyen

« Je pourrais rejoindre Paris plus rapidement »

« J'habite à Chevilly-Larue et je travaille dans le centre de Paris, du côté de la gare d'Austerlitz. J'avoue préférer prendre ma voiture pour me rendre sur mon lieu de travail. Certes, il y a les bouchons et il m'arrive parfois d'arriver en retard mais ça reste plus simple pour moi que de prendre un bus et trois métros différents ! Je suis enthousiasmé par l'arrivée du métro à Chevilly-Larue car cela me permettrait de rejoindre Paris extrêmement rapidement tout en économisant le prix de l'essence, ce qui n'est pas du luxe par les temps qui courent. Ce sera aussi très pratique pour mes enfants car si mon fils, qui a 15 ans, sera sans doute parti du nid quand le métro sera mis en service, ma fille sera adolescente. Elle pourra rejoindre plus facilement Paris sans que j'aie besoin de la déposer au métro à Villejuif ». ***Yves Q., Chevillais.***



Jardiniers et jardinière

Quand l'urbain se conjugue

Ce n'est pas sans raison que Chevilly-Larue a reçu officiellement le 3 avril une 1ère Fleur au concours des villes et villages fleuris ; pour le plaisir des yeux, l'équipe des jardiniers municipaux s'emploie, au fil des quatre saisons, à fleurir la ville et soigner ses arbres et ses plantes. Artisans majeurs de l'Agenda 21, ils veillent aussi à la préservation de l'environnement chevillais.

« ***Pour nous, il y a toujours à faire !*** », s'exclame Marcel, qui assure l'organisation du secteur Espaces verts. Lui et ses collègues jardiniers, Yazid, Patrick, Corinne, Fabien, Alexandre, Anthony, Emmanuel, Claude, Simon et les autres travaillent toute l'année dans tout ce que Chevilly-Larue compte d'espaces verts. Dans les bâtiments publics, au cimetière, près des arbres le long des rues, dans les squares, sur la promenade Maurice Chevalier, dans le parc Petit Le Roy, dans les squares, dans les cours d'école, … Ils sont là, qu'il pleuve, neige ou vente, taillant les haies, bêchant, binant, plantant, arrosant. *« En temps normal, notre journée commence à 8h. Mais l'été, elle peut démarrer à 6h, notamment en période de canicule ».* Être jardinier, c'est accepter de vivre en décalé. *« Et nous avons des astreintes techniques l'hiver, quand le froid menace ».* Entendez par là que, puisque c'est notamment à eux qu'il incombe de déneiger les chaussées, en cas d'alerte neige ils peuvent prendre leur service dans la nuit.

Un suivi permanent

Les jardiniers suivent le rythme imposé par les saisons. Il semble, à les écouter, qu'une année soit une composition florale. *« À l'automne, nous plantons les bulbes, les narcisses, les tulipes,* explique Fabien. *Aux beaux jours, vient le temps des plantations et de l'entretien des arbustes et des plantes vivaces, du bêchage et de la taille. Mars-avril, c'est la saison des floraisons des pensées, des primevères, des myosotis, des pavots, des tulipes, … ».* Denis, toujours prompt comme ses collègues à donner quelques conseils, précise que l'arrosage se fait deux fois par semaine en moyenne : *« Il faut un suivi de trois ans en termes d'arrosage pour un jeune arbre planté et de deux ans pour un massif de fleurs. Après, quand les racines sont suffisamment développés, arbres et massifs se nourrissent par eux-mêmes ».* Pas de temps mort. Et entre deux, comme pendant les périodes de grand gel par exemple, *« nous rangeons et nettoyons l'atelier, remettons de l'ordre »,* ajoute Corinne, la seule femme de l'équipe, qui se réjouit de la complicité qui existe au sein de l'équipe. *« Et puis, nous participons à l'organisation des événementiels, comme les vœux du maire, la fête communale, le marché de Noël, le banquet des ainés, … »* complète Marcel. *« Mais nos missions ne se résument pas seulement à cela ! »* conclut Patrick. *« Nous participons tous les ans à la journée du Jardinier amateur de Thiais, en septembre, parmi d'autres villes qui doivent proposer une décoration sur un thème donné ».* Une journée au cours de laquelle les compositions de Chevilly-Larue sont chaque année primées. Les jardiniers sont également régulièrement sollicités en cas de nécessité, comme ce fut le cas lors de la tempête de1999. Et Patrick d'évoquer l'engagement de l'équipe pendant trois



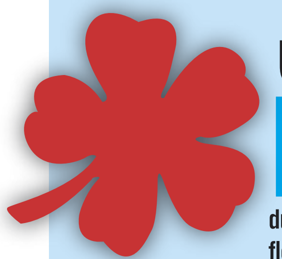
avec jardins

semaines pour dégager les voies et défricher. Une idée en entraînant une autre, il raconte le petit bois sauvage dont il avait fallu débiter des arbres pendant quinze jours pour permettre la construction de l'école Jacques Gilbert-Collet …

En première ligne pour la préservation de l'environnement

Le métier, toutefois a ses exigences et ses difficultés : *« Nous devons nous plier à notre environnement. Des fois, nous voulons tondre et il se met à pleuvoir. La maladie du jardiner, c'est le mal de dos et les problèmes articulaires car les genoux et les bras sont très sollicités. »* Autres inconvénients majeurs : sur les ronds-points, en bordure de chaussée, les jardiniers travaillent souvent dans un environnement pollué. *« Et tomber sur une crotte de chien n'est jamais agréable ! ».* Par la nature même de son travail, l'équipe est très impliquée dans l'Agenda 21. Pour faire des économies d'eau, elle favorise les plantations en pleine terre, les vivaces et le paillage pour maintenir l'humidité. *« Nous privilégions l'usage de produits naturels, comme par exemple le désherbant à base d'huile colza ».* En la matière le service a connu une vraie évolution. Que les jardiniers de la Ville aiment leur métier est en-deçà de la réalité. Convaincus et passionnés, ils en apprécient les avantages et les surprises. *« Nous sommes régulièrement en contact avec les habitants et nous avons un bon relationnel avec eux, en général »,* disent-ils d'une seule voix. *« On reçoit des compliments, les gens s'arrêtent pour nous remercier. Ils nous racontent leurs petits soucis, … ».* Toujours prompts à répondre aux questions de jardinage que les Chevillais n'hésitent pas à leur poser, ils aiment prodiguer leurs conseils ; à la ferme du Saut du loup, dans les jardins familiaux, ils n'hésitent pas non plus à donner un coup de main. Les jardiniers font plus qu'embellir la ville ; ils entretiennent le lien social.

Joëlle Cuvilliez



Une 1ère Fleur pour Chevilly-Larue

Le 3 avril, la ville a officiellement reçu la 1ère Fleur qui lui a été attribuée par le jury régional du concours des Villes et Villages fleuris. *« Cette distinction est le fruit d'un travail d'équipe »,* insiste Agnès Foltyn, responsable du service Environnement-Infrastructures. *« Elle récompense le travail qui a été fourni par les agents du service Environnement-Infrastructures, dont les jardiniers, en matière de fleurissement et d'amélioration du cadre de vie ».* Un cadre de vie auquel de nombreux Chevillais peuvent eux aussi contribuer en participant au concours des fenêtres, balcons et jardins fleuris dont les inscriptions auront lieu tout le mois de mai.

Renseignements et inscriptions (à partir du 4 mai) au service des Relations publiques (01 45 60 18 28) et sur le site de la ville www.chevilly-larue.fr.

Ferme du Saut du loup

1ère fête de printemps en perspective



Le premier pied de vigne est planté … À quand les vendanges ?

Il s'en passe du côté de la ferme du Saut du loup ! Déjà le samedi 17 mars les Chevillais étaient invités à la plantation du premier pied de vigne. Premier … mais pas le dernier puisqu'il y en a eu 240 autres de plantés la semaine suivante ! Un cépage Chardonnay blanc des plus prometteurs mais qui a déjà nécessité de nombreux soins. Mais à la ferme du Saut du loup, toutes les occasions sont bonnes pour faire preuve de convivialité. Et le 21 avril prochain, ce sera la première fête de printemps. Évidemment, tous les Chevillais y sont invités, qu'ils soient adhérents ou non de la ferme. Le programme est des plus attractifs. Des visites guidées et commentées permettront à chacun de découvrir les espaces où se déroulent les activités de la ferme, c'est-à-dire le potager, le rucher, le verger, l'oseraie, le compostage (avec lombricomposteur et composteur), les clapiers, … et la vigne ! À ce propos, sera proclamé ce jour-là le résultat de la concertation lancée auprès de la population pour l'attribution d'un nom à ce vignoble chevillais. La ferme du Saut du loup profitera de l'événement pour procéder à l'attribution symbolique à ceux qui le souhaitent (individuels, institutions, classes d'écoles) d'un arbre fruitier ; pommiers, cerisiers, pruniers, il y en a pour tous les goûts ! Quitte à venir à la ferme, ne venez pas les mains vides. Participez à l'opération « Fleurissez la ferme » en apportant un plant de fleurs que vous planterez ce jour-là. Et bien sûr, n'oubliez pas de venir avec votre déjeuner pour un pique-nique convivial. ●

• 1ère fête du printemps à la ferme du Saut du loup
samedi 21 avril de 10h à 18h,
52, rue Petit Le Roy (01 56 34 04 72).
Apéritif convivial en fin de journée.

Quartier Sorbiers-Saussaie

Quel avenir pour le quartier des Sorbiers ?

La rénovation du quartier des Sorbiers, déjà amorcée depuis 2009, se poursuit. Cette opération de restructuration menée par le bailleur Valophis-Habitat a conduit à la création d'une ZAC (Zone d'aménagement concerté) pour associer les habitants à ces rénovations. C'est pourquoi une enquête publique est mise en place. Dans ce cadre, une exposition sur l'avenir du quartier se tiendra à la médiathèque Boris Vian (25, avenue du Président Franklin Roosevelt) pendant tout le mois d'avril. En ce même lieu, un registre sera mis à disposition des habitants qui pourront y noter leurs remarques ou propositions. Et pour en parler de vive voix, une réunion publique est organisée par Valophis-Habitat et la Municipalité. ●

• Réunion publique le mercredi 11 avril à 19h
à l'école Paul Bert – 11, rue du Nivernais.

Recommandations sanitaires vis-à-vis des pigeons : quelle est la règle ?

Certes les pigeons font le charme de Paris et sa banlieue. Mais ils sont aussi source d'importantes nuisances : bruit, fientes acides qui attaquent la pierre et surtout risques de transmission de maladies graves y compris à l'homme. Le risque sanitaire est d'autant plus grand que la nourriture laissée aux pigeons attire également les rats. Selon le règlement sanitaire départemental (art. 26 et 120) en vigueur dans le Val-de-Marne, il est interdit de donner à manger aux pigeons et autres oiseaux en liberté : *« Il est interdit de jeter ou déposer en tous lieux et établissements publics, jardins, parcs, bois, promenades, etc, des graines ou toute nourriture susceptible d'y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats et les pigeons. La même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autre partie d'un immeuble ou d'un établissement (…) »*. Les contrevenants à cette règle sanitaire s'exposent à une amende pouvant atteindre 450€. ●



Élections présidentielles et législatives

Deux scrutins, un mode d'emploi

Deux scrutins attendent prochainement les votes des citoyens. Les élections présidentielles (élection du Président de la République, élu pour cinq ans) auront lieu les dimanches 22 avril et 6 mai. Les élections législatives (élection des députés, élus pour cinq ans) se tiendront les dimanches 10 et 17 juin.



➔ Les conditions pour voter

Peuvent voter les citoyens français ayant 18 ans révolus à la veille du scrutin (les jeunes ayant 18 ans entre deux tours ne peuvent voter à ce scrutin), jouissant de leurs droits électoraux et étant inscrits sur les listes électorales de la commune.

➔ Les inscriptions sur les listes électorales

La date limite des inscriptions sur les listes électorales était le 31 décembre 2011. Les jeunes français ayant atteint leur majorité entre le 1er mars 2011 et le 29 février 2012 ont été inscrits d'office. Sont également inscrits d'office les jeunes devenus majeurs entre le 1er mars dernier et la veille du 1er tour du scrutin. Les jeunes majeurs ont reçu leur carte électorale en mains propres soit lors de la cérémonie d'entrée dans la citoyenneté organisée par la Municipalité le 29 mars, soit par envoi postal au plus tard le 18 avril.

➔ Les pièces à présenter pour voter

Seule la pièce d'identité est obligatoire (la carte électorale ne l'est pas). Sont valables les pièces d'identité suivantes : carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, carte du combattant de couleur chamois ou tricolore, carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie, carte d'identité de fonctionnaire de l'État avec photographie, carte d'identité ou carte de circulation avec photographie délivrée par les autorités militaires, permis de chasser avec photographie. Tous ces titres doivent être en cours de validité sauf la carte nationale d'identité et le passeport qui peuvent être périmés.

➔ Voter par procuration

Le vote par procuration est admis pour les personnes ayant des obligations professionnelles ou suivant une formation, souffrant de problèmes de santé ou de handicap, partant en vacances, étant inscrites sur les listes électorales d'une autre commune que celle de la résidence. La demande de procuration doit être effectuée par le mandant au commissariat, à la gendarmerie du lieu de résidence ou de travail, au tribunal d'instance ou à l'ambassade ou consulat s'il réside à l'étranger. Le mandant doit fournir un justificatif d'identité et remplir un formulaire. Le mandataire doit être inscrit dans la même commune que le mandant (mais pas forcément dans le même bureau de vote) et ne peut recevoir d'autre procuration d'un mandant établi en France (il peut recevoir deux procurations si au moins une des deux a été établie à l'étranger). Le jour du scrutin le mandataire doit se présenter muni de sa propre pièce d'identité au bureau de vote du mandant pour voter au nom de ce dernier.

➔ Les radiations par erreur

Les électeurs radiés par erreur des listes électorales doivent produire une preuve de leur attachement à la commune (taxe d'habitation, …). Les formalités sont à accomplir auprès du tribunal d'instance de Villejuif. Celui-ci a compétence pour statuer jusqu'au jour du scrutin. ●

- **Renseignements :**
service Élections - 88, avenue du Général de Gaulle (01 45 60 18 00).
- **Demande de procuration :**
commissariat de L'Haÿ-les-Roses –
18-22, avenue Jules Gravereaux (01 49 08 26 00).
- **Réclamations :**
tribunal d'instance de Villejuif
127-129, rue Jean Jaurès (01 49 58 12 35).

Nouvelle carte d'électeur

➔ 2012 est une année de renouvellement de la carte électorale ; les citoyens inscrits sur les listes électorales doivent recevoir dernier délai 3 jours avant le 1er tour des présidentielles leur nouvelle carte dans leur boite aux lettres, charge à eux de vérifier que cet envoi a bien eu lieu. Les cartes électorales qui n'ont pas pu être distribuées au domicile des électeurs sont retournées en mairie. Elles seront à la disposition des électeurs le jour du scrutin dans le bureau de vote mentionné sur la carte. ●

Où voter ?

➔ Le numéro et l'adresse du bureau de vote sont mentionnés sur la carte d'électeur. La liste des bureaux de vote par numéro, avec leur adresse précise, est consultable sur le site internet de la ville sur **http://www.ville-chevilly-larue.fr/A-votre-service/Actualites/Les-elections-2012-mode-d-emploi.**
Les bureaux de vote sont ouverts de 8h à 20h.●



Watsuze Léonard. Bibli haïtienne, stagiaire à la

Watsuze Léonard est haïtienne. Soutenue par l'Association des bibliothécaires de France (ABF), Bibliothèques sans frontière et la Fokal (association haïtienne pour la création de bibliothèques), et accueillie par la Municipalité à Chevilly-Larue, elle est pour deux mois stagiaire à la médiathèque Boris Vian. Plus qu'une formation longue durée, ces quelques semaines sont pour elle un cadeau, un présent qu'elle partagera à son retour en créant à Haïti sa bibliothèque pour enfants.

Si elle le pouvait, Watsuze arrêterait le temps. Tout est si nouveau, si merveilleux pour elle depuis son arrivée à Chevilly-Larue le 5 mars dernier, qu'elle en savoure chaque instant. Watsuze a 26 ans. Elle vient de Tabarre, commune d'Haïti située à l'ouest dans l'arrondissement de Port-au-Prince. Là-bas, elle est bibliothécaire ; après un temps à la bibliothèque nationale d'Haïti, elle exerce désormais ses fonctions pour la Fokal à la bibliothèque Monique Calixte de Port-au-Prince. Après ses compatriotes Jean Billy Mondésir, qui a effectué un stage à la médiathèque intercommunale de Tulle début 2011, et Wadley Zephirin, qui en a fait de même à la bibliothèque Louis Aragon de Choisy-le-Roi, Watsuze est la troisième haïtienne à bénéficier de ce programme solidaire pour la sauvegarde du patrimoine culturel haïtien. Sous la tutelle de Danielle Frelaut, directrice de la médiathèque Boris Vian, elle est ici pour donner un nouveau souffle à son métier. *« Grâce à toutes les Chevillaises et les Chevillais qui m'ont si chaleureusement accueillie, je suis en train de vivre l'expérience la plus riche de ma vie ».* Pour notre visiteuse haïtienne, ce stage est un véritable cadeau. *« C'est la première fois que je quitte mon pays, que je prends l'avion, que je découvre la culture française, Paris … Je n'ai pas assez de mes deux yeux pour tout admirer. Ce que j'apprends à la médiathèque est passionnant. Tout ce que je reçois aujourd'hui, je le partagerai demain avec les enfants de ma future bibliothèque … ».*

Watsuze n'a qu'un seul souhait : reconstruire avec des livres les enfants de son pays sinistré ; et rien, au regard de ce qu'elle a déjà vécu, ne pourra l'en empêcher. La vie, qui ne l'a pas épargnée, a emporté sa maman quand elle avait trois ans. Elle en avait 17 quand son papa s'en est allé. *« Ma famille éclatée, je me suis retrouvée sans mes frères et sœurs, seule chez mon oncle qui m'a recueillie et chez qui je suis restée pendant un an ».* Sept ans plus tard, dévastateur, le séisme du 12 janvier 2010 laissait les deux enfants de son frère et sa belle-sœur, orphelins. *« Ces années de souffrances m'ont endurcie. Maintenant, j'essaie de les oublier pour avancer. L'école puis mes études en communication m'ont aidée à tenir ».* Certaine que les mots des livres donnent la force de combattre les maux haïtiens, Watsuze trouve paix et réconfort auprès des œuvres de Dany Laferrière, Lyonel Trouillot, Scott Peck ou encore Victor Hugo. Heureuse plus que quiconque d'être ici, parmi nous jusqu'au 5 mai, elle tient particulièrement à remercier de tout son cœur la Municipalité, Danielle Frelaut et toute l'équipe de la médiathèque Boris Vian ainsi que Françoise Beaulieu-Thybulle, directrice de la bibliothèque nationale d'Haïti, Élizabeth Pierre-Louis, de la Fokal et Annie Guinery de la bibliothèque Louis Aragon de Choisy-le-Roi qu'elle a rencontré en Haïti. Sa gratitude va aussi à l'Association des bibliothécaires de France (ABF), à Bibliothèques sans frontière et au Fond d'Actions pour le Développement (FAD), qui soutiennent son projet et qui, sur la passerelle de la solidarité entre Haïti et la Municipalité, donnent aussi à Chevilly-Larue la chance de s'enrichir de son regard, de sa culture et de son expérience. ●

Florence Bédouet

Si vous souhaitez soutenir Watsuze dans son projet, vous pouvez lui envoyer en bon état, des livres pour enfants à :

Watsuze Léonard,
18, Tabarre 48,
Port-au-Prince
Haïti.

D'avance, merci !

othécaire
médiathèque Boris Vian

Grand stade de rugby

C'est en juin prochain que la Fédération française de rugby annoncera si le site de Thiais-Orly sera ou non le lieu d'implantation de son futur grand stade de rugby. Au cœur d'un territoire stratégique, d'une desserte de transports en commun exceptionnelle et d'un important bassin de vie, ce site a tous les atouts pour gagner la partie.



Le site de Thiais-Orly prê

Faire construire un équipement de 82 500 places, avec toit rétractable et pelouse amovible permettant d'accueillir, quel que soit le climat, de grands événements sportifs internationaux aussi bien que des concerts, des congrès, des expositions, tel est le projet de l'appel à candidature lancé par la Fédération française de rugby (FFR) au printemps 2011, son idée étant de disposer d'un équipement propre et de se doter des moyens nécessaires pour organiser ses grands matchs nationaux et mondiaux, assurer le développement du rugby et mener à bien ses missions. La candidature portée par le Conseil général du Val-de-Marne et les communes de Chevilly-Larue, Thiais, Orly et Rungis a de nombreux atouts, que la FFR a reconnus : cette candidature a été présélectionnée avec cinq autres dossiers en septembre 2011, puis choisie parmi les deux derniers sites en lice en décembre dernier.

Les atouts d'un territoire

Sur le site de Thiais-Orly (dans le secteur de la zone Sénia), ce stade du Grand Paris serait implanté au cœur d'un territoire aux avantages exceptionnels, à moins de 6 km de la capitale et à 1,5 km des aérogares d'Orly, ces dernières desservant toutes les grandes capitales du rugby (Afrique du Sud, Nouvelle Zélande, Australie, Ecosse, Pays de Galle, Irlande, Grande-Bretagne, Italie, Toulouse, Dax, Clermont-Ferrand, …). L'accès en transport en commun sera très aisé : RER C à « Pont de Rungis », ligne 14 du métro qui sera prolongée dans le cadre du réseau du Grand Paris et qui offrira trois stations de proximité



À l'heure où Paris détient deux clubs de rugby professionnels, le Racing Métro et le Stade Français, le développement du rugby en banlieue parisienne ne peut être qu'un atout par le biais de ce grand stade. Le site de Thiais-Orly est situé à un point névralgique en étant desservi par l'autoroute pour Lyon et Bordeaux, en abritant un aéroport international et en étant prochainement accessible par le tramway.
La création du stade contribuerait à en faire un pôle incontournable de la région, avec à la clef des retombées économiques et sportives d'envergure. Si on est comme moi persuadé que le rugby c'est l'école de la vie, de par les valeurs qu'il véhicule –le respect, la solidarité et le combat– on ne peut que penser qu'un stade tel que celui-ci créera une vraie dynamique. Le rugby est un sport convivial que l'on vient voir en famille, et ce stade permettra aux plus jeunes d'observer l'élite.
Il sera un vrai moteur pour le rugby dans les villes avoisinantes (dont Chevilly-Larue) et récompensera l'enthousiasme dont font preuve les clubs.

Jean-François Douard, Chevillais adhérent de la section Rugby de l'Élan et membre du bureau de l'Élan


Le grand stade sur le site de Thiais-Orly impulserait un élan à la pratique locale du rugby. Ici, le club de l'Élan Chevilly Rugby.

Chiffres clefs

3700

Le nombre de licenciés que compte le Comité départemental de rugby du Val-de-Marne, pour 14 clubs, dont 1 à Chevilly-Larue. Ils sont 375 000 en France.

17 à 20

Le nombre d'événements attendus dans ce futur grand stade. Celui-ci accueillerait 10 à 12 rencontres de rugby dont 5 à 6 matchs du XV de France, 2 demi-finales et la finale du Top 14, et 1 finale de H Cup tous les 5 ans.

70%

Le nombre estimé de spectateurs qui viendraient au grand stade de rugby en transports en commun si celui-ci était implanté sur le site de Thiais-Orly.

t pour remporter le match

(aéroport, pont de Rungis et Belle-Épine), nouveau réseau de bus, prolongement du tramway T7 et implantation de la future gare TGV au sein de l'aéroport. Le site bénéficie aussi d'une très bonne accessibilité routière : A6, A10, A86, A106 et RD 7. *« Il n'y a aucun autre emplacement en Île-de-France où les gens pourront descendre de l'avion ou du TGV et aller à pied au stade ! »*, souligne Christian Hervy, le Maire. Sur ce site, le grand stade se trouverait implanté au cœur d'un territoire stratégique, premier pôle économique du Sud francilien (173 000 emplois), grâce notamment à la présence du Marché d'intérêt national, véritable vitrine des produits français, et de Belle Épine, premier centre commercial d'Europe continentale. Le grand stade serait également idéalement placé à proximité immédiate de pôles d'attractions prochainement réalisés, tels le futur éco-quartier du secteur Anatole France/les Meuniers ou encore la future Cité de la Gastronomie, future vitrine du Min à Chevilly-Larue. Ne dit-on pas que gastronomie et rugby font bon ménage ? Autant d'atouts qui assureront la viabilité immédiate de cet équipement.

Un projet pour l'avenir

L'implantation de ce grand stade bénéficierait à tous les Val-de-Marnais : *« L'arrivée d'un équipement aussi prestigieux serait une formidable reconnaissance de notre banlieue sud et un atout considérable pour le développement économique de notre territoire, avec à la clé la création possible de nombreux emplois »*, explique Christian Hervy. Et surtout, il placerait le rugby et les activités du stade au cœur d'un tissu urbain complètement revalorisé, d'un nouveau lieu de vie, attirant ainsi tous les publics. Outre que cela rétablirait le déséquilibre existant entre le Nord et de le Sud de la région parisienne en matière de grands équipements sportifs, cette implantation impulserait de surcroît un élan à la pratique locale du rugby, ce alors même que le Val-de-Marne est un département qui a toujours fait preuve d'engouement pour ce sport. Avec le Conseil général et l'Epa-Orsa, les quatre communes impliquées ont uni leurs efforts et tout mis en œuvre pour que le site de Thiais-Orly emporte la partie. Par exemple, elles pourront faciliter la réalisation du stade par la libération de terrains ou par des garanties d'emprunt –le grand stade étant, lui, entièrement financé par des fonds privés levés par la FFR. Publication de la décision de la FFR en juin. ●

Géraldine Kornblum

Soutenez le projet Thiais-Orly rugby

THIAIS ORLY RUGBY
CHEVILLY-LARUE PARTENAIRE DU PROJET DE GRAND STADE

Le soutien populaire autour de la candidature du site de Thiais-Orly est essentiel et pèsera sans doute dans le choix qui sera fait par la FFR en juin. Dès à présent soutenez le projet en renvoyant la carte T « Oui Thiais-Orly Rugby » qui était jointe au magazine *ValdeMarne* de mars 2012 ou en vous connectant au site internet www.thiais-orly-rugby.fr.



Journée internationale des femmes

Une journée pour continuer les luttes

Le 8 mars, la Municipalité a célébré la journée internationale des femmes. Tout a commencé devant la médiathèque par le vernissage de l'exposition *Espoir !* de quatorze portraits de Chevillaises signée Sylla Grinberg (photo), Sacha Kleinberg (direction artistique) et Claude Bardavid (journaliste). Christian Hervy, le Maire, a réaffirmé *« l'engagement absolu de la Municipalité auprès des femmes en lutte pour leurs droits et leur dignité »*. Puis, lors du Conseil municipal qui a suivi à la Maison pour tous, un compte-rendu des ateliers de réflexion autour de l'égalité homme/femme menés cette année a été fait par les Chevillais qui y ont participé. *« Nous avons travaillé sur plusieurs thèmes, dont l'accès aux droits, les discriminations, la parité »* a expliqué Françoise Legoïc. *« Il faudrait des locaux pour les femmes victimes de violences conjugales, des actions de sensibilisation au respect de chacun dans les écoles »* a proposé Régine Boivin, également scandalisée par la remise en cause actuelle de l'IVG. Les élus présents se sont également exprimés. *« Cette journée s'inscrit dans un cadre de lutte »* a souligné Élisabeth Lazon. *« Les droits des femmes ne sont pas un fait acquis, c'est une conquête »* a précisé Stéphanie Daumin. *« C'est dans la vie de tous les jours qu'on peut faire bouger les choses »* a insisté Élisabeth Maillefert. Jean-Paul Homasson a invité à la mobilisation pour la sauvegarde de l'IVG. André Deluchat a dénoncé les inégalités professionnelles. Enfin, Hermine Rigaud a rappelé les axes de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale que le Conseil municipal s'apprêtait à signer. Chacun a appelé à la mise en place de l'observatoire local de l'égalité entre les femmes et les hommes dont le rôle sera dans un premier temps de dresser un diagnostic des inégalités et ont invité tous les Chevillais à participer aux prochains ateliers de réflexion sur l'égalité homme/femme. ●

Géraldine Kornblum

Prochain atelier de réflexion sur l'égalité homme/femme le 12 avril à 19h au Pôle d'économie solidaire.

Une charte pour l'égalité entre les hommes et les femmes



Le Conseil municipal a adopté la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale. Cette adoption s'est faite à l'unanimité des élus présents ou ayant donné procuration, c'est-à-dire les élus des groupes Communistes et partenaires, Parti de gauche/Radicaux de gauche, Europe écologie-les Verts et UMP et Hermine Rigaud (groupe Socialistes de la majorité) ; les autres élus des groupes Socialistes de la majorité et de l'opposition ainsi que les élus du Modem étaient absents et n'avaient pas donné de procuration. Après le vote, Christian Hervy, le Maire, a procédé à la signature de la Charte. Par cet acte, la ville s'est engagée d'ici deux ans à élaborer et adopter un plan d'action pour l'égalité. ●

Cartes thermographiques de la ville de Chevilly-Larue

Des données utiles à prendre avec précaution

La Semhach, société gestionnaire de la géothermie, a réalisé des cartes thermographiques aériennes de la ville pour évaluer les performances de son réseau de chaleur et des habitations. Ces cartes ont été réalisées grâce à un survol de la ville de nuit, par temps froid et sec, au cours duquel était photographié par caméra infrarouge le rayonnement thermique du territoire. Elles permettent d'évaluer sur une échelle de couleurs les déperditions de chaleur de chaque toiture et de poser ainsi les bases d'une réflexion vers une amélioration technique de la consommation énergétique et une sensibilisation de la population aux économies d'énergie. Mais ces cartes ne sont que des indicateurs à prendre avec précaution, certains paramètres n'étant pas pris en compte. Par exemple, une maison bien isolée mais chauffée à 23°C aura plus de déperdition de chaleur qu'une maison mal isolée mais inoccupée. Les Chevillais doivent donc se méfier des entreprises qui s'appuieraient sur ces cartes pour leur démontrer que leur maison est mal isolée et ainsi leur vendre des produits d'isolation. La Municipalité, avec la Semhach, va organiser des réunions publiques dans les différents quartiers de la ville afin de présenter ces cartes thermographies aux habitants et ainsi leur apporter les explications nécessaires à une bonne interprétation et de premières pistes de propositions pour ceux qui voudraient améliorer la performance énergétique de leur habitation. ●

Stationnement

Le parking du Cœur de ville fait peau neuve



Le parking du Cœur de ville, très fréquemment utilisé par les Chevillais le temps de quelques emplettes, a été fermé du 2 au 9 avril inclus, le temps qu'y soit réalisé un grand nettoyage et changé les luminaires défectueux. Ces travaux ont aussi été l'occasion de mettre en service les bornes de paiement. Objectif : mettre en place de nouvelles conditions d'accès afin de dissuader le stationnement résidentiel au profit d'un stationnement temporaire bénéficiant à un plus grand nombre et répondant aux besoins du quartier. ●

**À partir du 10 avril le parking sera payant (deux premières heures gratuites). Tarifs : de 2 à 3h = 0,50€ ; de 3 à 4h = 1€ ; 4h et plus = 30€ (toute heure entamée sera due.
Paiement par CB à la borne de sortie, par CB ou espèces à la caisse automatique.**

Quartier Bretagne

La résidence de tourisme « Le Fontainebleau » a ouvert ses portes



En front de RD7, juste derrière la salle de sports Léo Lagrange, la résidence « Le Fontainebleau », dont les travaux de construction ont été livrés début mars, a déjà trouvé sa place dans le paysage. Il s'agit là d'une résidence de tourisme c'est-à-dire d'un ensemble d'appartements entièrement équipés et meublés destinés à la location pour de courts ou moyens séjours (à la nuitée, à la semaine, au mois). Elle compte 139 appartements de type studio et T2 de 20 à 49 m² dont 7 sont adaptés aux personnes à mobilité réduite. Cette résidence offre une solution d'hébergement fonctionnelle, peu onéreuse et complémentaire par rapport à l'offre hôtelière. Elle est idéale pour une clientèle d'affaires mais aussi pour les Chevillais qui souhaitent recevoir sans pouvoir accueillir chez eux. Et de surcroît, elle vient contribuer à la requalification de la RD7. ●



Conseil municipal

Lexique
PC : Groupe Communistes et partenaires
PG-RG : Groupe Parti de gauche et radicaux de gauche
PS : Groupe Socialistes et républicains
NI : Groupe des Non-inscrits
Verts : Groupe Europe écologie- les Verts
SC : Groupe Socialistes et citoyens
Modem : Groupe Chevilly-Larue autrement
UMP : Groupe UMP, parti radical et non-inscrits

Les principales délibérations du Conseil municipal du 27 mars 2012

● **Vote du budget primitif de la ville pour 2012**
Vote : 23 pour (PC, PG-RG, PS, NI, Verts) 7 abstentions (SC, PS), 3 contre (UMP, Modem)

● **Vote du taux des quatre taxes locales pour 2012**
Vote : 23 pour (PC, PG-RG, PS, NI, Verts) 7 abstentions (SC, PS), 3 contre (UMP, Modem)

● **Vote du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour 2012**
Vote : 23 pour (PC, PG-RG, PS, NI, Verts) 10 abstentions (UMP, Modem, SC, PS)

● **Vote du budget primitif annexe d'assainissement pour 2012**
Vote : 23 pour (PC, PG-RG, PS, NI, Verts) 10 abstentions (UMP, Modem, SC, PS)

● **Attribution des subventions aux associations**
Vote : Unanimité

● **Attribution d'une subvention à l'association Centre culturel de Chevilly-Larue**
Vote : 32 pour (PC, PG-RG, PS, NI, Verts, SC, UMP, Modem), 1 ne prend pas part au vote (NI)

● **Attribution d'une subvention à l'association des retraités de Chevilly-Larue (ARCL)**
Vote : 32 pour (PC, PG-RG, PS, NI, Verts, SC, UMP, Modem), 1 ne prend pas part au vote (NI)

● **Attribution d'une subvention à la ferme du Saut du loup**
Vote : 26 pour (PC, PG-RG, PS, NI, SC, UMP, Modem), 7 abstentions (SC, PS)

● **Approbation du Plan local d'urbanisme révisé**
Vote : 25 pour (PC, PG-RG, PS, NI, SC), 8 abstentions (SC, UMP, Modem)

● **Approbation du projet de coopération 2012 au bénéfice du village de Dieuk en Mauritanie**
Vote : Unanimité

● **Approbation du projet de coopération 2012 au bénéfice de la ville de Yen Baï au Vietnam**
Vote : Unanimité

● **Vœu en faveur du maintien des prestations du CNFPT aux collectivités territoriales**
Vote : 30 pour (PC, PG-RG, PS, NI, Verts, SC, Modem), 3 ne prennent pas part au vote (PS, UMP)

● **Vœu contre la suppression de 14 000 postes dans l'Éducation Nationale**
Vote : 29 pour (PC, PG-RG, PS, NI, Verts, SC), 4 ne prennent pas part au vote (PS, Modem, UMP)

● **Vœu pour la confirmation de la station Chevilly 3 communes dans le cadre du réseau de transports du Grand Paris**
Vote : 31 pour (PC, PG-RG, PS, NI, Verts, SC, UMP, Modem), 2 ne prennent pas part au vote (PS, UMP)

Le prochain Conseil municipal aura lieu le 3 mai

Finances locales

Adoption des taux des taxes locales



Le 27 mars dernier, le Conseil municipal a adopté le budget de la ville et, à cette occasion, a voté les taux des quatre taxes locales pour cette année. Face à la réduction des ressources de la commune du fait des nouvelles dispositions de la loi de Finances 2012, la Municipalité a opté pour une augmentation limitée à 2% de la taxe d'habitation et des taxes sur le foncier bâti et non bâti. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères reste, elle, identique à 2011. Depuis l'année dernière, une nouvelle taxe est par ailleurs appliquée par l'État à la taxe d'habitation et les deux taxes foncières au profit de l'établissement public « Société du Grand Paris » afin de financer une partie du réseau de transports du grand Paris. L'abattement général à la base adopté en 2010 de la taxe d'habitation, porté de 10 à 15%, permet d'alléger la pression fiscale qui pèse sur les chevillais. Quoi qu'il en soit, en 2012, Chevilly-Larue reste une des villes avec les plus faibles taux d'imposition ménages du Val-de-Marne. ●

- **Taxe d'habitation : 14,82%**
- **Taxe sur le foncier bâti : 14,51%**
- **Taxe sur le foncier non bâti : 33,57%**
- **Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : 5, 88%**

Prix et labels

Chevilly-Larue sous une pluie de prix et labels

Décidemment Chevilly-Larue n'en finit plus de remporter des prix ! Pour la ville, les Assises de l'Association des maires de France (AMIF), qui se tenait dans le cadre du Salon de la Nouvelle Ville du 3 au 5 avril au Parc Floral de Vincennes, c'était le trio gagnant ! C'est là que le 3 avril la ville a officiellement reçue une Première Fleur du concours des Villes et Villages fleuris (lire article p. 14-15). Le lendemain, elle a reçu le 3e prix de l'Innovation pour l'accessibilité pour la voirie publique : ce prix récompense les villes d'Île-de-France les plus actives sur le plan de l'accession des services publics aux personnes handicapées. Enfin, ce même jour, pour la deuxième année l'Établissement français du sang a remis trois cœurs à la ville, ce qui lui vaut de conserver son label « Commune donneur » qui récompense les actions menées par la ville en faveur du don du sang. Quel palmarès !

L'ACTIVITÉ DU CONSEIL GÉNÉRAL

Aide à la recherche d'un job d'été



Vous avez entre 18 et 25 ans et vous cherchez un job pour cet été ? Le service départemental de la Jeunesse du Conseil général du Val-de-Marne et le Cadrij 94 (association regroupant les 35 structures du réseau d'information jeunesse du département) organisent le 11 avril la 7e édition du forum Jobs d'été 94. Objectif : permettre aux jeunes val-de-marnais d'accéder à des offres d'emplois durant la période estivale. Les jeunes seront accueillis sur plusieurs espaces thématiques : pôle dédié à la consultation d'offres d'emploi, pôle multimédia d'aide à la réalisation de CV et de consultation d'offres en ligne, ... Les visiteurs pourront également rencontrer des représentants d'entreprises ou de services publics ou se faire accompagner dans leurs démarches de recherche d'emploi. Après le forum, l'opération Jobs d'été continue au service municipal de la Jeunesse en lien avec la Mission locale.

- **Forum Jobs d'été le 11 avril de 10h à18h à la Maison des Syndicats à Créteil – 11, rue des Archives.**
- **Pôle jeunes adultes – 15, rue Henri Cretté (01 46 87 97 65) Cadrij 94 : 01 48 98 12 67**

Permanences des élu(e)s

Christian Hervy, Maire, sur rendez-vous au 01 45 60 18 00. Possibilité de laisser un message pour que le Maire vous rappelle.

Didier Dubarle, premier maire-adjoint à la Gestion du patrimoine et de l'espace public, au Développement économique et à la Gestion des déchets : sur rendez-vous au 01 45 60 19 59 (secteur économique - emploi) ou au 01 45 60 19 65 (services techniques - gestion des déchets)

Hermine Rigaud, maire-adjointe aux Solidarités et à l'Action sociale : sur rendez-vous au 01 45 60 18 03

André Deluchat, maire-adjoint aux Finances, aux Transports collectifs et à la Démocratie participative : lundi de 17h à 19h sur rendez-vous au 01 45 60 18 01 ou 01 45 60 18 06

Nora Lamraoui-Boudon, Maire-adjointe déléguée à l'Enseignement, à la Restauration scolaire et à la Coordination du Projet éducatif local : sur rendez-vous au 01 45 60 18 74

Jean-Paul Homasson, maire-adjoint à la Prévention - santé et aux Jumelages : sur rendez-vous au 01 45 60 18 92 (prévention-santé) ou au 01 45 60 19 01 (jumelages)

Bruno Tranchant, maire-adjoint à l'Intercommunalité : sur rendez-vous au 01 45 60 18 03

Christian Nourry, maire-adjoint à l'Action pour le droit au logement, aux Sports, à la Sécurité et à la Prévention de la délinquance : sur rendez-vous au 01 45 60 18 89 (logement) ou au 01 46 86 35 63 (sports) ou au 01 45 60 18 69 (sécurité et prévention de la délinquance)

Stéphanie Daumin, maire-adjointe à l'Urbanisme, à la Ville du développement durable et à la Vie des quartiers : sur rendez-vous au 01 45 60 19 62

Élisabeth Lazon, maire-adjointe à la Culture : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25

Murielle Desmet, conseillère municipale déléguée à la Ferme pédagogique : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01

Émilie Petit, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse et à l'Enfance et centres de loisirs : sur rendez-vous au 01 46 87 97 65

Nathalie Sans-Sevaux, conseillère municipale déléguée à Internet et à l'Administration électronique : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01

Marc Delorme, conseiller municipal délégué au Plan énergétique local et aux Fêtes et Cérémonies : sur rendez-vous au 01 45 60 18 28

Dominique Lo Faro, conseiller municipal délégué à la Petite enfance : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01

Élyane Darmon, conseillère municipale déléguée à la Vie associative locale et aux Vacances et loisirs des retraités : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01

Laurent Taupin, Conseiller municipal délégué à l'emploi : sur rendez-vous au 01 45 60 18 00

Richard Dell'Agnola, député, reçoit sur rendez-vous au 01 48 92 42 01 ou 01 40 63 66 93

expressions des élu(e)s

« Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. »

Émilie Petit *conseillère municipale, élue du groupe Communistes et partenaires*

Un budget de résistance au plus près des Chevillais



La majorité municipale a adopté tout dernièrement le budget de la commune pour cette année.

Moment important de l'action locale, le vote de ce budget est un engagement renouvelé auprès de la population chevillaise et un acte de résistance. Conscients des difficultés qui touchent nos concitoyens, toujours aggravées par la politique irresponsable de la droite au pouvoir en faveur des plus fortunés et des plus puissants ; et forts d'une gestion saine et sérieuse de notre ville, nous affichons nos priorités : l'éducation, la jeunesse, la culture, le sport, la petite enfance, l'action sociale, le développement durable.

Travaux dans les écoles, agrandissement de la crèche Gaston Variot, construction du gymnase multisports du lycée, réaménagement des quartiers Sorbiers-Saussaie et Anatole France, réfection des voiries, construction du nouveau centre de loisirs, . . . autant d'exemples de notre volonté d'améliorer la vie quotidienne des Chevillais ainsi que notre environnement.

La mise en place de l'observatoire de l'Agenda 21, le portage de repas, de livres, de films à nos aînés, la gratuité renouvelée de la médiathèque, l'accès à de très nombreuses activités sportives et culturelles à des tarifs très bas, des aides à l'autonomie pour les jeunes, une programmation culturelle variée et ouverte à tous, des repas de cantine à tarifs réduits ; ces décisions en faveur de tous les Chevillais nous engagent par les actes et dans le respect des valeurs qui nous animent : le respect des personnes, l'épanouissement de chacun et le bien-vivre ensemble.

Les élus du groupe Socialistes et apparentés

Un combat de tous les instants

Les tueries de Montauban et Toulouse ont été marquées par la disparition de quatre personnes de confession juive et trois militaires de confession catholique et musulmane. En ces moments si pénibles, les élus socialistes et apparentés ont une pensée particulière pour les communautés juive et musulmane, dont la présence, à Chevilly-Larue, témoigne d'une parfaite intégration. Nous adressons également nos condoléances aux familles des sept victimes et à l'armée française.

Après ce terrible drame, nous appelons l'État à lutter avec la plus grande fermeté contre le terrorisme pour défendre les principes républicains auxquels nous sommes attachés par-dessus tout. Nous réaffirmons, avec force et détermination, notre refus du racisme et de toute espèce de stigmatisation religieuse, indignes de la patrie des droits de l'Homme. Nous exigeons que soit garantie la sécurité de l'ensemble des cultes et appelons nos concitoyens à ne pas se livrer à un amalgame entre le responsable de ces crimes et les pratiques cultuelles qui doivent être respectées pour ce qu'elles sont. Notre souhait est d'apporter notre contribution à l'unité nationale, au « vivre ensemble », à la cohésion sociale et à un avenir de paix et de concorde entre tous nos concitoyens. L'heure n'est pas à la polémique, mais à l'union de toutes les forces républicaines sur l'essentiel, pour assurer le libre exercice des cultes et la paix civile dans notre pays.

Cette épreuve rappelle que la lutte contre le terrorisme est un combat qui ne peut admettre aucun relâchement ni aucune faiblesse. La République est toujours la plus forte, elle l'a montré. Elle sait se dresser, sans rien perdre de ses valeurs, contre ses pires adversaires. C'est la leçon que nous devons tirer des derniers moments que nous venons de vivre.

Nathalie Sans-Sevaux *conseillère municipale, élue du groupe Parti de Gauche/Radicaux de Gauche*

Le site de la ville, du nouveau . . . pour mieux répondre à vos attentes



Internet est devenu un média à part entière. De plus en plus utilisé pour accéder à l'information rapide à toute heure du jour ou de la nuit, il fait partie des moyens de communication indispensables qu'il faut savoir domestiquer de nos jours.

Il y a un an, le site de la ville a changé de visage. Vous êtes nombreux à l'utiliser depuis puisque ce sont environ 10 000 connections mensuelles, dont la plupart émanent d'internautes locaux recherchant de l'information immédiate. Dans le même mouvement, nous avons souhaité susciter l'avis des utilisateurs pour toujours répondre au mieux à leurs attentes et être à leur écoute. En permanence, nous tenons compte des avis et des propositions qui nous sont apportés et les intégrons pour affiner la navigation.

D'une manière pratique, vous avez accès en deux clics à toute l'actualité, aux rendez-vous à ne pas manquer, aux publications papier de la ville, à des imprimés administratifs et à bien d'autres rubriques.

Au-delà de toutes ces informations pratiques, le site a été conçu avant tout pour être un lieu d'échange et de partage entre le citoyen et la ville. Un espace est dédié à la gestion de la demande citoyenne. Il permet à tout un chacun, une fois le compte personnel créé, de pouvoir enregistrer la demande, la proposition ou la réflexion auprès du service ou des élus concernés et de connaître le traitement qui en est fait.

Le compte personnel vous permet également de vous renseigner sur des thèmes spécifiques ou de vous inscrire pour recevoir des lettres d'informations générales et des alertes mails. J'invite donc chaque Chevillaise et Chevillais à se rendre sur http://www.ville-chevilly-larue.fr/ afin de découvrir ou redécouvrir le site de la ville et d'y faire part de ses commentaires ou de ses suggestions.

Laurent Taupin *conseiller municipal, Europe écologie – les Verts*

Quelle politique de l'emploi à Chevilly-Larue ?



Nous avons été interpellés le mois dernier par un élu de la droite à propos de la politique de l'emploi menée sur la ville. Nous pourrions lui répondre que ce taux de chômage si important dans notre secteur est d'abord dû à la politique de l'emploi menée par la droite depuis dix ans, mais, plus objectivement, force est de constater que nous assistons à une crise du système productiviste menée depuis la seconde moitié du XXe siècle et plus précisément une crise du système libéral engagé depuis 30 ans, système qui a atteint ses limites depuis le déclenchement de la crise financière en 2008. Le chômage est une des conséquences de cette situation. La ville de Chevilly-Larue apporte son soutien à tous les organismes qui aident les demandeurs d'emploi (AEF 94 ou le Comité de bassin d'emploi). Des actions sont également entreprises pour soutenir les jeunes (la Mission locale, l'École de la deuxième chance). Toutes ces associations font de leur mieux, compte tenu de leurs moyens, pour améliorer les conditions de retour à l'emploi. Alors, nous pouvons toujours réfléchir afin d'améliorer cette politique : alerter les entreprises afin qu'elles prennent en compte les demandeurs d'emplois Chevillais ; favoriser l'embauche des apprentis dans le cadre de formations en alternance ; accompagner la transition écologique de l'économie qui permettra de créer de nombreux emplois, en particulier dans les filières d'éco-activités.

Je voudrais enfin exprimer une pensée chaleureuse à Guy Pettenati et à toute sa famille en ces temps si douloureux pour eux.

Élyane Darmon et Jean-Paul Homasson *élus du groupe des Non-inscrits*

Hommage à Yvette Pettenati

En témoignage de notre soutien à notre ami Guy Pettenati, cette courte tribune lui sera consacrée.

Yvette Pettenati nous a quitté jeudi 15 mars, c'était une figure notoire de Chevilly-Larue car aux côtés de Guy c'était une personne très présente, très appréciée, souriante, agréable, chère à notre cœur.

Quels mots trouver pour exprimer sa place près de nous, gentillesse, bonté, charité, amour de son prochain.

Merci Yvette pour ce que tu nous as apporté pendant tant d'années aux côtés du Maire de Chevilly-Larue. Nous disons bien aux côtés du Maire car être l'épouse du Maire c'est beaucoup de contraintes vu l'emploi du temps très chargé … Nous n'en dirons pas plus !

Nous voulons simplement exprimer notre tristesse mais surtout notre soutien à la famille et aux proches.

Vous pouvez compter sur nous comme nous avons pu compter sur vous.

Catherine Bonnet *conseillère municipale, élue du groupe Socialistes et citoyens*

Ça m'énerve



Le 8 mars, Journée internationale du droit des femmes, n'est pas un gadget pour faire plaisir à la gente féminine. Cette journée existera tant que partout dans le monde, les femmes n'auront pas les mêmes droits que les hommes en matière d'égalité civique, de salaires, et surtout de respect de leur intégrité physique.

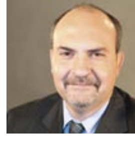
En France grâce aux luttes de plusieurs générations nous sommes plutôt sur le bon chemin bien qu'il reste encore beaucoup à faire, notamment dans la représentation des femmes dans les postes à responsabilité aussi bien dans les entreprises que dans les assemblées représentatives des citoyens. Je me demande pourquoi dans les élections qui arrivent les femmes n'ont que des postes de suppléantes dans des partis politiques où l'on milite pour le non-cumul des mandats. Excusez-moi je dois avoir mauvais esprit.

À Chevilly-Larue la Municipalité organise pour cette journée des rencontres, débats, spectacles, affiche de beaux panneaux dans la ville et termine par un Conseil municipal extraordinaire pour voter l'adoption de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale. La prise de conscience serait-elle réelle ?

Or deux jours plus tard a lieu le banquet des séniors. Monsieur le Maire fait un beau discours de près d'une demi-heure et lorsqu'il termine, il passe la parole à son maire-adjoint qui est une femme. Hélas la voici toute désemparée, elle ne semble pas avoir été prévenue, s'excuse et souhaite une bonne journée à tout le monde. Au fromage nous avons droit à un beau spectacle, qui nous permet d'admirer des femmes dénudées et emplumées, et là me je dis, mais c'est encore mon mauvais esprit, que le 8 mars est bien vite oublié. Entre le respect de l'an dernier et l'espoir de cette année il me reste celui-ci d'espérer que la Municipalité fera mieux l'année prochaine !

Jean Franco Capirchio *conseiller municipal, président du groupe UMP, Parti radical et Non-inscrits*

La France endeuillée



Les meurtres terroristes de Montauban et Toulouse nous ont tous profondément horrifiés. Ils ont endeuillé la France entière et nous ont rappelé une chose essentielle : **pour que la France soit forte, elle doit être unie autour des valeurs de la République.** Ma colistière et moi souhaitons rendre un hommage aux victimes des monstrueux assassinats de Toulouse et de Montauban. **À travers eux, c'est la France entière qui a été frappée.** Nous tenons à souligner l'action remarquable menée par nos services de sécurité qui ont risqué leur vie pour mettre hors d'état de nuire ce terroriste. Nous approuvons la remarquable réaction des représentants des cultes juif et musulman qui ont appelé au recueillement et à l'apaisement. **Voilà une preuve qu'en France, le terrorisme ne parviendra pas à dresser les communautés religieuses les unes contre les autres.** Nous soulignons enfin l'attitude exemplaire et rassembleuse du Président de la République qui a eu la décence de suspendre sa campagne afin de faire face avec dignité à cette tragédie nationale. Il a su incarner l'émotion de toute une Nation endeuillée. Il a aussi montré la fermeté de notre République face aux fanatiques et aux barbares qui ont cru que la France pouvait céder au terrorisme. Face à ce drame qui a touché la France, il a été à la hauteur de ce qu'on attend d'un homme d'État. Le Président de la République a agi en garant de l'unité et de l'honneur de la Nation. **Ne tombons pas dans le piège de ceux qui cherchent une explication au geste de ce fanatique. Rien ne saurait jamais justifier la barbarie.**



Devant le Cryptoscope, qu'il est savoureux d'écouter les histoires à faire (un peu) peur des conteurs Marien Tillet, Nidal Qannari et Fred Duvaud …

Le Grand Dire

Ils sont repartis

Adieu chimères, licornes et gobelins … Un mois durant ils ont enchanté la ville. L'exposition *Cryptoscope : les êtres fantastiques à portée de main,* qui se tenait à la médiathèque, a fait le bonheur de ses visiteurs de tous âges. Chose étrange que d'entendre les ogres et les monstres dans cette curieuse machine ! Chose curieuse que de croiser au gré d'une allée de la médiathèque une créature de l'exposition Chimère et basilic ! Chose succulente que de suivre la route du nomade Töshtuk et de son fidèle cheval ailé à l'heure du concert-conte proposé au théâtre André Malraux ! Plein les oreilles, plein les oreilles … Gnomes, dragons et sorcières ont quitté la ville, sont repartis dans leurs antres, laissant derrière eux le souvenir de quelques frayeurs certes mais aussi de beaucoup de bonheur.

Carnaval de la fête communale

Les êtres fantastiques se préparent au défilé

BULLETIN D'INSCRIPTION POUR TOUTE LA FAMILLE
NOUS SOUHAITONS PARTICIPER AU GRAND CARNAVAL DE LA FÊTE, NOUS RÉSERVONS NOS COSTUMES

NOM DE LA FAMILLE : .... **TÉL. :** ....

ADRESSE : .... **QUARTIER :** ....

PRÉNOM : .... TAILLE EN CM : .... TAILLE VÊTEMENT : .... SEXE : ....

PRÉNOM : .... TAILLE EN CM : .... TAILLE VÊTEMENT : .... SEXE : ....

PRÉNOM : .... TAILLE EN CM : .... TAILLE VÊTEMENT : .... SEXE : ....

PRÉNOM : .... TAILLE EN CM : .... TAILLE VÊTEMENT : .... SEXE : ....

PRÉNOM : .... TAILLE EN CM : .... TAILLE VÊTEMENT : .... SEXE : ....

À retourner à :
Fête citoyenne - Hôtel de Ville - 88, avenue du Général de Gaulle - 94550 Chevilly-Larue ou à déposer à l'école de votre enfant

Le défilé du traditionnel carnaval de la fête communale aura lieu le samedi 23 juin mais c'est dès aujourd'hui qu'il se prépare. Restant dans l'esprit du Grand Dire qui vient de s'achever, il aura pour thèmes les êtres fantastiques. Attention, gnomes, ogres, animaux magiques, sorcières et autres chimères seront de nouveau de sortie ! L'événement, toujours haut en couleurs, sera conduit par tous les enfants de toutes les écoles élémentaires et de la Maison pour tous. Mais qui dit carnaval dit fabrication de costumes. De ce fait les Chevillais sont invités dès aujourd'hui à réserver le leur. Les organisateurs font d'ores et déjà appel à toutes les bonnes volontés pour la confection : nul besoin de posséder des doigts de fée ou d'être un grand couturier, il suffit de savoir « bricoler », couper, coller, …

L'atelier (situé derrière l'ancienne mairie, 88, avenue du Général de Gaulle) est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h.
Renseignements auprès de Marion (06 50 09 00 24) ou de Ghislaine (06 88 70 68 91).

Stages

Le « Théâtre côté ados » fait son show !

Depuis 2008, la ville propose chaque printemps un stage de création théâtrale pour les adolescents. Une aventure encadrée par des professionnels avec à la clef une représentation en public ; une expérience complète et intense pour ceux qui aiment le théâtre.

Coordonnée par Émilie Araujo, chargée des relations publiques et des actions culturelles du théâtre André Malraux, la 4e édition du « Théâtre côté ados » est à nouveau encadrée par des professionnelles de la scène avec cette année Anne Mauberret, comédienne, et Cendre Chassanne, metteuse en scène du spectacle *As you like it* (Comme il vous plaira) de Shakespeare présenté le 9 mars dernier à Chevilly-Larue. Dans le cadre du dispositif des "Parcours Regard" (dispositif mis en place par la ville, le théâtre et l'Éducation nationale), Anne Mauberret a pour mission d'éveiller et d'initier au théâtre les 9/13 ans, de leur apprendre à devenir comédiens mais aussi spectateurs en les incitant à venir découvrir trois spectacles dans la saison. À raison d'un dimanche par mois, ils travaillent sur le rapport à l'autre : *« Nous nous interrogeons sur qui je suis et comment je me comporte avec l'autre »* précise-t-elle. Pour leur donner la réplique et prolonger la question de l'identité, pendant les vacances de Pâques, les adolescents de l'atelier théâtre (14 à 21 ans) inventeront leur spectacle en musique avec la complicité du compositeur Roudoudou. *« À partir d'un texte de Fassbinder intitulé* Le bouc, *nous ferons, avec Myriam Assouline, chanteuse et comédienne, émerger une parole résolument politique et joyeuse sur qu'est-ce que l'autre, qu'est-ce que l'étranger, qu'est-ce qu'être soi, ici et ailleurs et que peut-on rêver échafauder pour demain ? »*, expose de son côté Cendre Chassanne. Durant le stage, les deux groupes d'adolescents vont fusionner pour créer ensemble et dans des conditions professionnelles un seul et même spectacle. Baptisé *Nous sommes beaux* et interprété par une quarantaine de jeunes talents chevillais, il est "The" spectacle à ne pas manquer. Il sera présenté en exclusivité le lundi 30 avril au théâtre André Malraux. Pour applaudir la pertinence et la qualité de ce « Théâtre côté ados », il est fortement conseillé de réserver sa place illico ! ●



Florence Bédouet

▸ Spectacle *Nous sommes beaux* le 30 avril à 20h30 au théâtre André Malraux. Entrée libre. Réservation au 01 41 80 69 69.

Exposition des apprenants de langue française

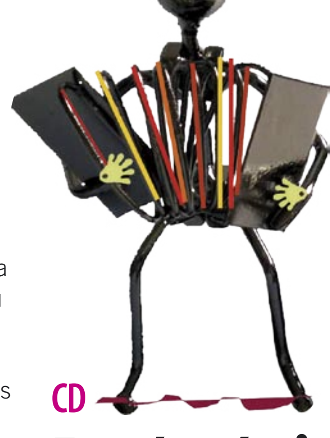
Invitation aux mariages, d'ici et d'ailleurs

Le rendez-vous se tient une fois par an et a toujours le goût de la nouveauté … Les apprenants de langue française qui fréquentent les cours d'alphabétisation organisés par le Centre communal d'Action sociale ont présenté leur exposition du 19 au 24 mars. Sur le thème « Mariages … ici et ailleurs », les costumes traditionnels du Pakistan, du Maroc, de Kabylie, de Tunisie et de plus loin ont rivalisé de dentelles et de velours, de broderies fines et de sequins chatoyants ; soieries suspendues sur les damas chamarrés ont fait de la salle Léo Ferré un véritable écrin. Mais plus que le théâtre des cérémonies du mariage, cette exposition, ce sont les efforts, fruits d'un long travail pédagogique, et le talent des apprenants de langue française que l'assemblée était venue saluer. ●



Accordéons …

Instrument populaire et savant, l'accordéon tour à tour s'encanaille dans la valse musette, roule des mécaniques dans le jazz ou exprime ses couleurs orchestrales dans la musique contemporaine. Sur un air de fête, à la fois nostalgique et moderne, la médiathèque vous invite à découvrir les différentes facettes de cette « boîte à punaises ».



Livres

90 ans d'éruption de boutons

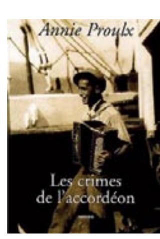
Florence Coudert – *Éd. Mines de rien, 2008*



L'accordéon présente une organisation complexe, de la carrosserie en bois jusqu'au soufflet, de la musique jusqu'à l'accord musical, sans cesse en évolution. Servi par des photos d'archives ou inédites de Pascal Rabot, l'instrument dévoile ici ses secrets de fabrication à travers la manufacture corrézienne Maugein.

Les crimes de l'accordéon

Annie Proulx – *Éd. Grasset, 2004*

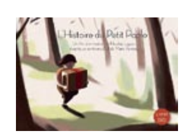


Un roman bercé par une douce musique, celle d'un accordéon vert, couleur de l'espoir, l'espoir d'une vie meilleure pour tous ces hommes et femmes migrant vers « *La Mérique* ». Passant de main en main, il va accompagner ces Allemands du Middle West, ces Norvégiens du Minnesota, ces Polonais de Chicago, … dans leurs misères et leurs galères. Un roman fleuve, sur l'histoire de l'immigration en Amérique, qui se lit comme un recueil de nouvelles où l'accordéon, instrument de musique et traditions, est le fil rouge.

DVD musical

L'histoire du petit Paolo

Nicolas Ligori, musique de Marc Perrone – *Éd. Les films du Nord, 2011*



En 1863, en Italie, un pèlerin autrichien, qui voyage avec une mystérieuse boîte à musique sur le dos, rencontre le petit Paolo. Cette rencontre fera basculer le destin du petit garçon ainsi que celui de l'accordéon. À la fois conte et documentaire, ce DVD réunira toute la famille autour de la petite histoire de l'accordéon.

CD

Forró acústico vol. 1 et vol. 2 : accordéon du Nordeste du Brésil

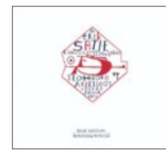
Éd. L'autre distribution, 2008



Musique traditionnelle de la région Nordeste du Brésil, le forró est une forme musicale entraînante et gaie, propice à la danse.

Sports et divertissements

Erik Satie – *Éd. Abeille Musique, 1998*



En interprétant les pièces écrites pour piano par Érik Satie, le musicien Teodoro Anzellotti réussi le pari de visiter cette œuvre au son de l'accordéon. Un moment de musique surprenant et original.

Plaisirs solitaires

Chloé Lacan – *Éd. Trompe oreille*



Tour à tour diva, rockeuse, tzigane, Chloé Lacan joue de sa voix magnifique et de son instrument à bretelles. Elle rugit, susurre, swingue, souffle et aborde des sujets graves avec un humour provocateur.

Jules Bohy, entrepreneur de briqueterie

D'abord mineur en Belgique, Jules Bohy est ensuite briquetier dans la banlieue sud de Paris, ouvrier, puis contremaître et enfin patron à Chevilly-Larue depuis 1906.

Jules Bohy est né le 9 septembre 1866 en Belgique à Marchienne-au-Pont près de Charleroi. Son père, Auguste Bohy, né en 1826 dans les environs, à Loupoigne, a épousé en 1852 Thérèse Martinus, enfant trouvée née à Bruxelles en 1832 ; tous les deux sont alors journaliers agricoles. La famille Bohy déménage en 1860 à Marchienne-au-Pont, où Auguste devient « houilleur », c'est à dire ouvrier dans une mine de houille. Jules y travaille aussi dès sa sortie de l'école. Le 21 décembre 1889, il épouse Palmyre Vanderelst, journalière née en 1868 à Charleroi. Elle est la fille d'un « garde-excentrique » (aiguilleur au chemin de fer belge). Les époux légitiment alors leur fils, Jules, dit Paul, né 4 mois avant.

Comme nombre de Belges frappés alors par la crise économique, la famille Bohy émigre en France à la fin des années 1890 et s'installe en banlieue sud de Paris où Jules devient briquetier. Un deuxième fils, Marcel, naît à Bourg-la-Reine au début 1899. Un troisième fils décède le lendemain de sa naissance et Palmyre une semaine après, le 2 juillet 1900, à la maternité de Port Royal à Paris. Sa jeune sœur Mathilde vient aider Jules à s'occuper du jeune Paul et du petit Marcel ; Jules l'épouse à Marchienne-au-Pont le 20 avril 1901. Revenus en France, les Bohy déménagent à Bagneux, où Jules a obtenu une place de contremaître à la briqueterie des Sablons. Sa fille aînée Renée naît dans cette ville en 1902.

Jules projette bientôt de diriger sa propre briqueterie, mais a besoin de capitaux. Il s'associe alors avec deux entrepreneurs briquetiers belges demeurant à Creil (Oise). Chacun possède un tiers du capital de la société en nom collectif « Tumerelle, William et Bohy », constituée le 3 novembre 1905. Celle-ci achète les 7 et 13 novembre 1905 un terrain de 7 ha près du village de Larue dans la commune de Chevilly-Larue. Une briqueterie y est construite et entre en service en 1906 ; à son entrée, rue des Jardins, se trouve la maison qu'occupe le patron, Jules Bohy, et sa famille. Tous les ouvriers, logés su place, sont belges. La plupart sont saisonniers, extrayant et pressant la terre à la bonne saison ; seule la cuisson des briques pleines dans les deux fours a lieu toute l'année. Paulette, benjamine des Bohy, naît à Larue en 1915. Marcel est à cette époque le premier et seul jeune Chevillais à fréquenter le lycée Lakanal à Sceaux ; après une année comme officier d'artillerie en 1918, il fait des études d'ingénieur à l'École centrale à Paris.

Ses deux associés décédant coup sur coup en août 1922, Jules Bohy rachète leurs parts à leurs héritiers et la société est dissoute le 21 novembre 1922. La poursuite de l'exploitation nécessitant l'achat continuel de terrains, sa superficie passe en sept ans de 13 à 33 ha et s'étend jusqu'à la route de Rungis, où Jules construit en 1927 une usine annexe. Deux ans avant, la famille Bohy a déménagé dans une villa neuve à Bourg-la-Reine. La brique pleine déclinant, Jules Bohy décide en 1929 de construire sur ses terrains au bord de la route départementale 60 une nouvelle usine pour la production de briques creuses, en profitant de la présence en sous-sol d'une épaisse couche d'argile. Il a déjà expérimenté cette production à Rémy près de Compiègne (Oise) dans une usine ouverte en 1921, dont s'occupent ses deux fils jusqu'à son arrêt en 1934. Pour financer la construction de l'usine, Jules Bohy fonde le 4 avril 1930 la Société des produits céramiques de la Seine (S.P.C.S.) ; il en détient les deux tiers du capital, son apport étant constitué par son établissement. Paul Hochart, cadre venu de Rémy, devient en 1929 le directeur technique de la briqueterie ; il sera maire de Chevilly-Larue de 1945 jusqu'à sa mort en 1963. L'usine de briques creuses ouvre en mi-1930 et en produit 50 000 tonnes par an (2 fois plus que de briques pleines). La briqueterie emploie alors 50 ouvriers (plus tard, jusqu'à 150), en majorité belges et italiens.

Jules Bohy laisse alors les rênes à Marcel. Il décède à son domicile réginaburgien le 23 novembre 1933 à 67 ans. Sa veuve lui survit 37 ans et son œuvre briquetière à Chevilly-Larue 33 ans, l'exploitation étant transférée en 1966 à Ollainville dans l'Essonne. L'ancienne entrée de la briqueterie rue des Jardins est cédée le 16 juin 1953 par la S.P.C.S à la ville et devient la rue Jules Bohy par délibération du Conseil municipal du 17 mars 1954. ●

Marc Ellenberger, archiviste municipal



L'entrée de la briqueterie Bohy autour de 1910, emplacement de l'actuelle rue Jules Bohy.



Jules Bohy, âgé d'une soixantaine d'années.

Natation

Quatre Chevillais dans le grand bain !

La 6e journée de qualification FSGT du 94 se déroulait le dimanche 18 mars, à la piscine Pierre de Coubertin, à Chevilly-Larue. Après une grande journée de compétition, quatre nageurs ont obtenu leur qualification pour les championnats de France.



Ambiance studieuse au bord du bassin de la piscine Pierre de Coubertin ce 18 mars : la qualification pour les championnats de France FSGT se jouait entre les lignes d'eau.

Les bordures du bassin remplies, les cris des supporters ne s'estompent que brièvement, le temps que les nageurs s'installent sur les plongeoirs. L'ambiance conviviale ne fait oublier à personne l'enjeu –une qualification pour les championnats nationaux– ni le sacro-saint chronomètre, juge incorruptible et insubmersible. *« C'est la 6e journée de qualification, la première à Chevilly-Larue »*, décrit Géraldine Komorowski. *« La prochaine se tiendra le 1er avril »*. En ce jour prépondérant pour bon nombre de nageurs, cinq clubs s'affrontent sur les longueurs : *« Nous avons invité Bonneuil, Orly, Villeneuve-le-Roi et le Kremlin-Bicêtre, les nageurs ont entre 8 et 25 ans »*, poursuit la secrétaire de la section natation de l'Élan. Au final, la compétition offre de belles performances et des courses denses et relevées.

Quatre Chevillais qualifiés

Avec une trentaine de nageurs engagés, l'Élan se félicite des résultats obtenus. *« Nous sommes très contents de la journée. Les plus jeunes ont amélioré leurs temps et nous avons quatre qualifications dont trois ayant déjà participé aux Fédéraux d'hiver (28 et 29 janvier derniers) »*. Il s'agit d'Alexandre Komorowski (50m, 100m et 200m brasse), d'Alexis Albaret (50m nage libre), de Thomas Lopez (50-100m dos et 50m nage libre) et du tout jeune Yohann Bernard (50m papillon). Félicitations à eux qui défendront fièrement les couleurs de l'Élan au Kremlin-Bicêtre, lors des championnats fédéraux. Une belle réussite sportive pour le club couplée d'une journée des plus sympathiques dont tout le monde est reparti avec le sourire.

Antoine Ginekis

Brèves de vestiaires

La Saussaie Pétanque a lancé sa saison
« C'est le début de la saison, les tournois viennent juste de reprendre ». M. Aboudou, trésorier de l'association La Saussaie Pétanque de Chevilly-Larue, confirme ce que tout bon tireur sait bien : les beaux jours appellent les tournois de boules. *« Il y a des tournois chaque week-end »*, continue le trésorier. *« Cela marche par niveau »*. Le 1er avril, c'est donc le club chevillais qui recevait toutes les doublettes du Val-de-Marne intéressées par le défi se déroulant sur le terrain habituel de la section. *« Le tournoi est réservé aux équipes concourant au niveau Promotion d'Honneur »*, décrit M. Aboudou. La saison a donc démarré pour La Saussaie Pétanque qui a tout de même connu une petite baisse d'effectif cette année, comptant actuellement une quarantaine de licenciés.

Vacances au soleil !
Comme à chaque période de vacances, l'Élan tient à multiplier les stages pour les jeunes sportifs. Pour Pâques, les Chevillais vont ainsi être gâtés avec des semaines d'entraînement prévues au soleil. L'Espagne verra donc débarquer les athlètes pour une belle semaine en perspective. Du 20 au 28 avril, les séances se dérouleront à Lloret del Mar. La section natation synchronisée a, elle aussi, choisi l'accent ibérique pour les vacances avec un stage –du 15 au 21 avril– organisée à Majorque. Les licenciés de la natation sportive pourront, eux, découvrir Perpignan du 16 au 21 avril. Les autres stages prévus pour le judo, football, volley et tennis sont organisés à Chevilly-Larue (se renseigner auprès des sections). **Renseignements auprès du service des Sports – 56, avenue Franklin Roosevelt (01 46 86 35 63).**

Tir à l'arc : carton plein aux Nationaux !
La section tir à l'arc de l'Élan concourant en tir à l'arc handisport se déplaçait, le week-end du 17 et 18 mars, à Berck pour les championnats de France. *« Une journée très sympa et bien organisée »*, décrit Marie-Françoise Hybois, l'entraîneur. Les archers chevillais ont tenu les premiers rôles avec trois médailles sur … trois concurrents ! Thomas Cormier (moins de 20 ans), en handicap visuel, continue de multiplier les excellents résultats en décrochant le plus beau des métaux, tout comme Bernard Gastrin (catégorie V2-V3). Deux titres nationaux couronnant une très belle saison pour le club. Et ce n'est peut-être pas terminé puisque Joël Perrot, médaillé de bronze en catégorie sénior (handicap de mobilité), joue la qualification pour le plus prestigieux des rendez-vous : les Jeux Olympiques handisports de Londres ! *« Il reste encore trois compétitions, il faut terminer parmi les deux meilleurs archers pour aller aux Jeux. Il va y avoir de la bagarre ! »*, sourit Marie-Françoise Hybois

Tennis

Sébastien Petralia remporte l'Open chevillais

L'Élan tennis organisait un tournoi Open sur deux semaines lors du mois de mars. Pour la première fois, une compétition dédiée aux plus de 35 ans a été mise en place. Une nouvelle catégorie brillamment remportée par un joueur local, Sébastien Petralia.



Sébastien Petralia entouré à gauche de Laurent Guillerm, finaliste, et Émile Bennarroch, juge arbitre du tournoi, à droite de Christian Hervy, le Maire, et de Jean-Pierre Frechet, président du club Élan tennis, avec en arrière-plan Christian Nourry, maire-adjoint délégué aux Sports, et Luc Voïvoditch, président de l'Élan.

« C'est la première fois de ma carrière que je remporte un tournoi ! ». Même à 35 ans, cela reste une nouveauté qui fait plaisir. Licencié depuis plus de 20 ans à Chevilly-Larue, Sébastien Petralia entrait sur le court avec la pression du favori. *« Je présentais le meilleur classement (3-6) de la catégorie sénior, j'étais donc tête de série numéro 1. Mais au tennis, on ne sait jamais. Je suis fier de mon résultat ».* Engagé au départ dans le tournoi classique, Sébastien a débuté son parcours en 1/4 de finale des plus de 35 ans. Trois succès plus tard –dont une finale épique remportée en trois sets (4/6-6/3-7/5)– le responsable de la communication du club soulevait la coupe pour la première fois. *« C'est la première année que le club lance un tournoi pour séniors, c'est sympa qu'un Chevillais l'inaugure par un succès ».*

Prochain objectif en équipe

L'Open s'est étalé sur deux semaines avec de nombreux participants dont certains professionnels : *« La finale féminine a mis aux prises la 23e et la 28e joueuses françaises ».* L'organisateur, Émile Bennarrouch a en effet la chance de compter un réseau impressionnant dans le microcosme de la petite balle jaune. Des têtes d'affiche et une organisation bien rodée grâce *« aux nouveaux courts couverts »,* se félicite Sébastien Petralia. Pour les Chevillais, la suite de la saison se déclinera au collectif avec la possibilité de faire monter l'équipe première en Nationale 4. *« Nous avons perdu cinq joueurs bien classés en début de saison, cela ne va pas être simple »,* admet le lauréat. Certes, mais les premières victoires en appellent souvent bien d'autres. ● **A.G**

Coup de chapeau

Badminton: Corentin Falh dans le top 10 !



Un Benjamin volant ! Sans moteur mais à la force du poignet, le jeune Corentin Falh (U13) s'est hissé ce mois-ci à la neuvième place nationale des jeunes, en badminton. Une très belle performance que cet espoir chevillais est allé chercher en brillant lors de deux tournois consécutifs. Après avoir remporté le Trophée Interrégional Jeunes de la zone Nord, le 4 mars (Simple Homme Benjamin), Corentin Falh est allé défendre les couleurs de son club au Top Elite U-13 le week-end suivant. Une des compétitions les plus importantes de l'année puisque se rencontraient les seize meilleurs Français à avoir participé aux compétitions nationales. Avec cinq succès sur sept rencontres, Corentin a de quoi être fier de son bilan au sein d'un tournoi des plus denses et relevés. *« C'est un bilan très positif à deux mois du championnat de France jeunes de badminton qui aura lieu à Schiltigheim en Alsace »,* conclut son entraîneur, Joran Love.

État civil

Du 1er au 31 janvier 2012

Naissances

- Jihane Bouddou
- Rougui Niang
- Morgane Princé Coudan
- Ismaël Martik
- Hanaa Yakdoumi
- Naëlle Noel
- Salimata Maïga
- Manel Medriouni
- Alek Demarty
- Killian Boubekeur
- Nour Friaa
- Rose Diana Dollé
- Noémie Duquay
- Lina Harfouche
- Sadio Doucoure
- Clarisse Nguyen
- Théo Vaillant

Décès

- Marthe Clabault
- Gilles Guéroult
- Michel Conan
- Yvette Roger
- Lucienne Loizelle
- Jacky Haudiquet
- Hedi Abichou
- Claude Doineau
- Robert Le Mée
- Jean Chamberland
- Émilienne Gadiot
- André Brunie
- Raymonde Lhote

Pharmacies de garde de jour

Dimanche 8 avril
Truong
34, avenue de la 61, rue de la Cosarde
L'Haÿ-les-Roses
01 46 64 56 62

Roussel
273, avenue de Fontainebleau
Thiais
01 45 60 44 14

Lundi 9 avril
Truong
61, rue de la Cosarde
L'Haÿ-les-Roses
01 46 64 56 62

Roussel
273, avenue de Fontainebleau
Thiais
01 45 60 44 14

Dimanche 15 avril
Lernould
13, rue de l'Abreuvoir
Rungis
01 46 86 29 03

Dimanche 22 avril
Bittante
43, avenue du Pdt Roosevelt
Chevilly-Larue
01 46 86 61 01

Bourlon
Cauchetier
Centre commercial Belle Épine
Thiais
01 46 86 39 64

Dimanche 29 avril
Lebon
108, rue de Chevilly
L'Haÿ-les-Roses
01 46 87 70 56

Mardi 1er mai
Akwa Nsangue
15, rue du docteur Calmette
L'Haÿ-les-Roses
01 46 60 95 47

Dimanche 6 mai
Bourdier
7, rue Léon Blum
L'Haÿ-les-Roses
01 43 50 86 84

Pour le service pharmaceutique de nuit, s'adresser au commissariat : 17 ou 01 49 08 26 00

Médecins de garde

Contactez le **15** qui vous orientera vers le service d'accueil médical initial (SAMI) de Chevilly-Larue (1, rue de Verdun).

Semaine : de 20h à minuit
Samedi : de 16h à minuit
Dimanche et jours fériés : de 8h à minuit

Décès d'Yvette Pettenati

L'adieu à une grande dame



Ce mercredi 21 mars en l'église Sainte-Colombe, aux côtés de son époux Guy Pettenati, (l'ancien maire) avec qui elle a partagé près de cinquante ans de vie commune, de ses enfants Éric et Virginie et de sa belle-fille Agnès, et de toute sa famille, des centaines de collègues de travail, de voisins, de camarades, d'élus* de Chevilly-Larue ou d'ailleurs, sont venus en amis rendre un dernier hommage à Yvette Pettenati, décédée le 15 mars 2012 à l'âge de 72 ans. « *Tous ceux qui t'ont approchée sont unanimes pour désigner ce qui te caractérise le plus profondément : le refus de l'injustice, la révolte contre l'injustice, toutes les formes d'injustice* » a souligné le Père Pierre Veau, qui a célébré la cérémonie. Remontant le fil de ses rencontres avec Yvette et Guy Pettenati, il a évoqué ce mois de juin 1971 où il découvrait le visage d'Yvette, rappelant la création de « l'école de l'espérance » en Mauritanie et la mise sur pied de l'association des Amis de l'école de l'espérance. *« À toutes ces étapes, Yvette, tu t'es tenue auprès de Guy en le soutenant (…) Virginie et Éric ont souligné ce caractère de légèreté qu'ils ont toujours ressenti dans ton rôle d'éducatrice comme dans tes engagements sociaux. Il y avait ce souci de ne pas peser ».* Au cours de la cérémonie, ses amis les plus intimes ont évoqué chacun avec leurs mots la femme de cœur, subtile, comme en a témoigné Françoise Sulpice. *« Yvette, toi qui porte le nom de la sainte patronne de Belgique, ton pays de naissance, tu es devenue Mademoiselle de Paris, à l'image de cette romance que tu chantais si souvent avec Guy. C'était toi, un peu gouailleuse mais combien élégante (…) Même ton âme était élégante ».* Yvette Pettenati était une femme humaniste, altruiste, portant toujours une oreille attentive à chacun. *« Ceux qui vous ont connu disaient, parlant de toi et de Guy : quel beau couple (…) C'est bien l'amour et la compréhension que vous avez portés à ceux que vous avez côtoyés qui vous ont guidés »* ont rappelé Didier et Mireille Dubarle, précisant combien Yvette Pettenati avait été de toutes les luttes. *« À 17 ans, ton engagement politique aux côtés de la famille communiste était fort pour une société plus humaine et plus juste et contre tout ce qui brutalise les êtres humains ».* Guy Pettenati a rendu un vibrant hommage à celle qui a été sa femme et sa compagne pendant toutes ces années ensemble. *« Tu as été une Maman, une Femme, une Citoyenne engagée exemplaire (…) Je te suis reconnaissant pour la place déterminante que tu as occupée dans la réussite de notre vie familiale avec, en son cœur, l'amour pour nos enfants. La place déterminante qui a été la tienne dans notre commun engagement, depuis notre jeunesse, pour que la société et le monde soient plus justes, plus fraternels (…) Dans nos discussions, ton expérience de la vie et des idées qu'elle faisait fleurir dans ton esprit étaient pour moi la source d'une grande richesse qui a fertilisé en permanence ma réflexion et mon action publique au service du bien commun (…) Je souhaite donc et ce ne sera que justice, que cela soit reconnu dans la mémoire collective de celles et de ceux qui ont partagé, avec nous, la formidable aventure humaine qui a été la nôtre ».* ●

*Parmi les nombreux élus présents, Christian Favier, Sénateur, Président du Conseil général du Val-de-Marne et son épouse, Richard Dell'agnola, Maire de Thiais, Député du Val-de-Marne et son épouse, Christian Hervy, Maire de Chevilly-Larue, Conseiller général délégué, les Maires de Fresnes et L'Haÿ-les-Roses, Paul Mercieca, ancien Député Maire de Vitry-sur-Seine, et Monique Mercieca, ex Conseillère générale du Val-de-Marne.

Remerciements de Guy Pettenati

**Mes enfants, ma famille et moi-même, nous avons été très sensibles aux marques de sympathie que vous nous avez témoignées lors des obsèques religieuses d'Yvette, ma femme. En la douloureuse circonstance de son départ, j'ai la conviction que vous avez voulu surtout lui rendre hommage pour son humanité qu'elle exprimait avec élégance et simplicité à l'égard de toutes et tous.
Merci de tout cœur.**

Offres d'emploi

La ville de Chevilly-Larue recrute

- **Un(e) agent d'accueil et régisseur suppléant à l'Enseignement/enfance ;**
- **Un(e) chargé(e) du suivi administratif et budgétaire à l'Enseignement-enfance ;**
- **Un(e) agent de surveillance de la voie publique à la Tranquillité publique ;**
- **Un(e) éducateur de jeunes enfants à la Petite enfance ;**
- **Un(e) auxiliaire de puériculture à la Petite enfance ;**
- **Des adjoints d'animation pour les planches à la Communication ;**
- **Un(e) responsable des fluides à la Direction des services techniques ;**
- **Un(e) responsable du Service Patrimoine bâti ;**
- **Un(e) technicien(ne) télécommunications-réseaux à l'Informatique ;**
- **Un(e) cuisinier à la Restauration.**

Envoyer CV et lettre de motivation à :
Monsieur le Maire – 88, avenue du Général de Gaulle – 94669 Chevilly-Larue cedex.
Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site Internet de la ville : **www.ville-chevilly-larue.fr** dans la rubrique *Offres d'emploi.*
Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).

Hôtel de ville

88, avenue du Général de Gaulle

lundi, mercredi et jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30
mardi de 13h30 à 18h30
vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h
samedi de 8h45 à 12h pour les services municipaux de l'État-civil, des Élections, de l'Action sociale et de l'Enfance.
La mairie sera fermée les samedis 24 et 31 décembre.

COLLECTE 2012 DES ENCOMBRANTS

Secteur 1 : 4 avril 2012
Secteur 2 : 18 avril 2012
Secteur 3 : 25 avril 2012

DÉCHETS RECYCLABLES COLLECTE 2012

Prochaines collectes bacs jaunes
Secteur 1 & 3A : tous les mardis
Secteur 2 & 3B : tous les jeudis

Prochaines collectes bacs verts
Secteur 1 & 3A :
les mercredis 4 et 18 avril
Secteur 2 & 3B :
les mercredis 11 et 25 avril

Si vous ne connaissez pas votre secteur, appelez le n° vert du service municipal de l'Environnement : 0 800 094 550 (appel gratuit à partir d'un poste fixe). Le calendrier complet de l'année 2012 est disponible en téléchargement sur : www.ville-chevilly-larue.fr – rubrique *Environnement*.

Assurance retraite

Visualiser ses droits à la retraite en un clic

C'est nouveau : le relevé de situation individuelle recensant vos droits à la retraite tous régimes confondus est désormais accessible en ligne sur le site internet de l'Assurance retraite. Ce document récapitule toute votre carrière, quels que soient les régimes auxquels vous avez cotisés. Ces droits, exprimés en trimestres ou en points, concernent à la fois la retraite de base et la retraite complémentaire. Pour accéder à son relevé de situation individuelle, il suffit de se connecter au site **www.lassuranceretraite.fr**, de s'inscrire sur un espace sécurisé en indiquant son numéro de sécurité sociale et son adresse courriel, puis, une fois muni de son mot de passe personnel, de cliquer sur la rubrique *« Visualiser votre carrière » / « Votre carrière, tous régimes confondus ».*

Permanences impôts

Sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15 au centre des impôts (4, rue Dispan à L'Haÿ-les-Roses 01 49 08 88 03).

Prendre rendez-vous avec une assistante sociale

Prenez rendez-vous au 01 49 84 09 05 afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités (3, rue du Béarn).

Un avocat à votre écoute

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais en mairie (88, avenue du Général de Gaulle) :

Tous les samedis de 9h à 10h

Rencontrer la psychologue de la ville

Consultations à la Maison pour tous (23, rue du Béarn), sur rendez-vous au 01 46 75 93 22 :

- **les mardis de 15h à 20h ;**
- **les 1er, 2e et 4e vendredis de 17h à 20h ;**
- **les 3e samedis du mois de 10h à 13h.**

Permanences du correspondant du parquet

Sans RV le lundi de 9h à 10h30 et de 13h30 à 17h30
Sur RV les 1er et 5e mercredis de 9h à 12h30
Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95 – 06 18 42 04 84 – c.hornetz@yahoo.fr).

Être reçu par la Mission locale

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi.

Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 45 60 59 44).

L'Espace départemental des solidarités vous accueille

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale.

Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95).

Le Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC)vous reçoit

Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide mis à la disposition des personnes âgées de 60 ans et plus et leur famille.

Espace commun des solidarités – 4, place Nelson Mandela. (01 48 53 79 09).

Point mensuel d'information et d'inscription Petite enfance

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du 7e mois de grossesse.

Chaque 2e mardi du mois à 17h.
Espace commun des Solidarités – 4, place Nelson Mandela.

Logement

Permanences de l'ARSS

L'ARSS présente à tous ses bons vœux de bonne et heureuse année 2012

L'Association des Résidents Sorbiers-Saussaie (ARSS) reçoit les 1er et 3e lundis de chaque mois de 17h30 à 19h sans rendez-vous à la Maison pour tous (23, rue du Béarn). En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur le répondeur (01 45 12 91 52).

Permanences CNL Sorbiers-Saussaie Valophis Habitat

Permanences les 2e et 4e jeudis du mois.
Maison pour tous – 23, rue du Béarn.